



Numéro 25 – Juin 2010

RESSOURCES MARINES ET TRADITIONS

bulletin d'information



Sommaire

Les gardiennes des jardins coralliens : L'importance du ramassage d'organismes marins aux Tonga

T. Malm p. 2

Concrétiser le potentiel offert par les aires marines placées sous gestion locale dans le Pacifique Sud

H. Govan p. 16

Collection d'ouvrages de Robert E. Johannes détenue par le SIRMIP (Système d'information sur les ressources marines des îles du Pacifique)

M. Kalenchits et P. Kailola p. 26

Nouvelles publications p. 27

Éditeur

Kenneth Ruddle
Asahigaoka-cho 7-22-511
Ashiya-shi
Hyogo-ken
Japon 659-0012
Courriel: mb5k-rddl@asahi-net.or.jp

Production

Section Information
Division Ressources marines
CPS, BP D5, 98848 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Fax: +687 263818
Courriel: cfpinfo@spc.int
www.spc.int/coastfish

Produit avec le soutien financier
de l'Australie, la France et
la Nouvelle-Zélande

Éditorial

La CPS n'a pas été épargnée par la crise financière mondiale. Voilà pourquoi un seul numéro du bulletin *Ressources marines et tradition* paraîtra cette année. Nous espérons revenir à un rythme de publication normal l'année prochaine, mais rien n'est sûr pour le moment. Cette situation est, nous l'espérons, uniquement temporaire.

Pour cette même raison, Jean-Paul Gaudechoux a dû quitter la CPS. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite. Bien qu'il ait passé le témoin à Aymeric Desurmont il y a déjà longtemps, au début de sa période d'emploi à la CPS, Jean-Paul a travaillé d'arrache-pied à la création du bulletin *Ressources marines et tradition* et à la recherche d'articles pour l'enrichir, ce pour quoi je lui suis et lui resterai très reconnaissant.

Maria Kalenchits et Patricia Kailola, membres du Système d'information sur les ressources marines des îles du Pacifique (SIRMIP), présentent un rapport d'étape, qui comprend une demande de financement relative à la collection d'ouvrages et d'articles de Robert E. Johannes qui a été donnée à l'Université du Pacifique Sud. La sous-collection de littérature grise (cartes, courriers, carnets de notes, manuscrits non publiés, articles originaux et rapports) reste en attente de traitement et devra faire l'objet d'un archivage structuré et d'une numérisation. Ces activités ont été reportées faute de moyens humains et financiers. Le SIRMIP a besoin du concours d'un bailleur pour numériser les documents qu'il détient. Même si le montant demandé est modeste, la conjoncture actuelle n'est pas des plus propices à la présentation d'une quelconque demande de financement. Cela dit, toute personne qui saurait à qui éventuellement s'adresser est invitée à envoyer ses suggestions directement à Maria Kalenchits et à Patricia Kailola.

Deux articles composent ce numéro de 2009. Le premier, intitulé « Les gardiennes des jardins coralliens : L'importance du ramassage d'organismes marins aux Tonga », a été rédigé par Thomas Malm. Alors que les algues et les invertébrés marins résidant dans les eaux lagonaires et récifales restent la principale source d'aliments et de matières premières pour les habitants des Tonga, les chercheurs ont de façon générale négligé les activités féminines de ramassage dans le milieu marin. Les savoirs sur les organismes marins que les femmes ramassent et leurs multiples usages sont très riches, et ils pourraient en partie disparaître en ces temps de mutation économique et/ou culturelle. Comme dans la plupart des autres pays aujourd'hui, les ressources récifales et lagonaires des Tonga sont gravement menacées par la croissance démographique et la mondialisation, de même que les savoirs écologiques des populations autochtones concernant le milieu marin.

Dans le second article, « Réaliser le potentiel offert par les aires marines placées sous gestion locale dans le Pacifique Sud », Hugh Govan passe en revue les aires marines placées sous un régime de gestion locale, reposant sur les atouts que possèdent les communautés en termes de savoirs traditionnels, de propriété coutumière et de gouvernance. Néanmoins, la réussite de ce type de régime sera déterminée par l'élargissement de ce concept, pour que ces aires deviennent des éléments d'un système intégré de gestion des communautés insulaires. L'auteur examine avec force détails les implications de ce postulat.

Kenneth Ruddle

Les gardiennes des jardins coralliens : L'importance du ramassage d'organismes marins aux Tonga

Thomas Malm¹

Résumé

Les algues et les invertébrés marins qui vivent dans les lagons et les récifs ont toujours représenté une source très importante d'aliments et de matière première pour les habitants des Tonga. Je me propose, dans le présent article, d'étudier ces activités de ramassage tant à l'époque contemporaine qu'en des temps plus anciens et dans le contexte de la division du travail entre hommes et femmes. D'aucuns avancent que, alors que la pêche pratiquée par les hommes fait l'objet de nombreuses descriptions, les chercheurs ont, jusqu'à une date récente, fait peu de cas de l'activité féminine de ramassage des organismes marins, malgré son poids économique majeur. Les savoirs autochtones sur le milieu marin, les organismes qu'il abrite et leurs usages sont très riches, mais pourraient disparaître en partie en ces temps de mutation économique et culturelle rapide. Les ressources récifales et lagonaires des Tonga sont menacées par la surexploitation, découlant de la croissance démographique et d'une intégration dans le système économique mondial.

Introduction

Les communications sur les amas coquilliers préhistoriques et les artefacts en coquillage reposent souvent sur la description d'usages pratiqués en des temps historiques (Johansson 2004 ; Kirch and Dye 1979). Nous savons, par exemple, que les peuples d'Océanie exploitent les invertébrés des eaux côtières depuis des milliers d'années (Kirch 2000). Il est probable que les premiers habitants de la plupart des petites îles n'aient guère trouvé de quoi manger parmi les plantes et animaux terrestres indigènes, de sorte que leur installation aurait pratiquement été impossible sans une faune marine riche, qui pouvait être immédiatement exploitée (Fosberg 1991:17). L'étude des activités de collecte contemporaines peut nous donner d'importantes clés de lecture de certains éléments archéologiques et de compréhension du mode d'adaptation de l'homme. D'après l'anthropologue Epeli Hau'ofa (1998:403), « Toutes nos cultures ont été façonnées dans leurs aspects fondamentaux par les interactions adaptatives entre nos peuples et la mer qui entoure nos communautés insulaires. De façon générale, plus la superficie de l'île est petite, plus les interactions avec la mer seront intenses, et plus l'influence de la mer sur la culture sera marquée. » En conséquence, à l'exception notable des grandes îles, où les habitants de l'intérieur des terres vivaient simplement trop loin de la mer, les insulaires ont toujours tiré la plus grande partie des protéines animales qu'ils consomment du milieu marin. Archipel de Polynésie, les Tonga en sont un bon exemple, quelque 150 îles occupant une superficie terrestre totale d'environ 750 km².

Après les produits agricoles, le poisson était l'élément le plus important de l'alimentation des habitants des Tonga. [...] La mer était un

garde-manger à la portée de pratiquement tous les habitants et constituait une source inépuisable d'aliments à profusion. Les récifs coralliens et les lagons abrités regorgeaient de vie marine, dont il s'est trouvé que la quasi-totalité était comestible, et des bancs de poissons de plus grande taille abondaient dans les eaux plus profondes du large. Le milieu, par conséquent, incitait, par de puissantes influences, le natif à devenir pêcheur (McKern n.d.:274).

À cet égard, l'ingéniosité de l'insulaire fascine les Occidentaux venus visiter le Pacifique depuis leurs premières rencontres. L'un d'entre eux, Sir Joseph Banks, a écrit ce qui suit au sujet des îles de la Société, où il s'est rendu aux côtés du capitaine James Cook en 1769 (Beaglehole 1962, I:342).

La mer aux abords de laquelle se situent systématiquement leurs habitations leur offre une très grande variété de poissons [...] supérieure peut-être à celle dont peut se targuer notre Île. Je me réfère ici uniquement à ce que l'on désigne correctement par le vocable poisson, mais pratiquement toute chose pêchée dans la mer est consommée et appréciée par ces peuples. Les crustacés, les langoustes, les crabes et même les insectes marins et les multiples formes de ce que les pêcheurs appellent des *blubbers* [méduse] contribuent à leur subsistance.

Ce n'est que 200 ans plus tard que sera publiée une monographie générale sur les savoirs autochtones relatifs à

¹ Human Ecology Division, Lund University, Sölvegatan 12, SE-223 62 Lund, Suède.
Courriel : Thomas.Malm@hek.lu.se Site Web : <http://www.hek.lu.se>

l'exploitation du milieu marin dans un archipel du Pacifique, Palau. On peut lire dans une note de l'auteur que : le ramassage sur le récif (collecte de petits poissons et d'invertébrés sur le platier à marée basse) était largement pratiqué par les femmes (Johannes 1981:3, n. 2). Johannes a essayé à deux reprises d'interroger les femmes sur cette activité en déclin, sans jamais obtenir beaucoup d'information. Aussi son étude s'est-elle centrée sur les connaissances et les activités de pêche des hommes. Au cours de la décennie suivante, deux chercheuses ont repris le fil et interrogé 54 femmes de différentes régions de Palau. Leur étude a révélé que les femmes « avaient des connaissances assez vastes sur les espèces qu'elles ramassaient : elles savent à quel moment et à quel endroit trouver des organismes particuliers, et leurs méthodes de collecte sont généralement plus évoluées que le simple geste mécanique de se baisser pour ramasser ce qu'elles voient. » (Matthews and Oiterong 1995:78). Elles ont dressé des listes de 13 méthodes de ramassage et de 22 noms vernaculaires d'invertébrés et de 12 poissons, pêchés habituellement par les ramasseuses pour un usage domestique ou commercial. C'est là l'un des nombreux exemples, de par le monde, du manque d'intérêt que suscitait, jusqu'à il y a peu, le ramassage d'organismes marins pratiqué principalement par les femmes à des fins de subsistance (Dahlberg 1981 ; Malm 1999 ; Matthews 1995).

Lorsque j'ai rédigé ma monographie sur le ramassage d'organismes marins (Malm 1999), mon but général était de remettre en question l'idée préconçue que ramasser des coquillages n'a aucun intérêt ni importance culturelle. Depuis les années 90, un certain nombre d'autres chercheurs se sont proposé ce même objectif et, de nos jours, la plupart des services des pêches des pays océaniques ont conscience de l'importance des activités féminines de ramassage dans les communautés locales et de l'important savoir-faire qu'elles demandent. Le présent article s'inscrit dans cette même optique et expose un résumé des résultats obtenus lors du travail de terrain que j'ai effectué aux Tonga entre 1994 et 1996, quelques observations supplémentaires sur d'autres îles ayant été ajoutées afin de déterminer si la mer est toujours considérée comme un « garde-manger ».

Qu'entend-on par ramassage d'organismes marins ?

J'ai opté pour le terme « gathering » (ramassage) tout au long de l'article, bien que d'autres termes soient aussi employés dans la littérature scientifique. Ainsi, Meehan (1977) désigne l'exploitation des invertébrés marins par le terme « hunting » (chasse). Hill (1978:59) a recours au terme « reef gleaning » (glanage sur le récif) et affirme que cette activité peut être divisée en différents types de « pêche » et Clark (1991:81) parle de « reef foraging » (recherche de nourriture sur le récif).

Pour deux raisons, le terme « foraging » ne peut être utilisé pour désigner une activité humaine. Premièrement, l'activité qui nous intéresse ne consiste pas uniquement à rechercher des aliments et remplit une série d'autres fonctions. Dans mes études sur l'exploitation contemporaine et passée des invertébrés marins et algues aux Tonga (Malm 1999, 2007a,b), j'ai décrit que plus de 230 taxons sont utilisés pour une cinquantaine d'usages distincts (voir annexe). Deuxièmement, comme le souligne In-

gold (1996:146–148), le terme « foraging » peut évoquer un comportement plus ou moins identique à celui d'un animal. Loin de cette vision, il écrit que la chasse et le ramassage doivent être considérés comme des « réponses qualifiées et attentives au monde environnant, exécutées intentionnellement par des personnes dans un milieu rempli d'autres puissances agentives de natures diverses » (Ingold 1996:149 ; voir aussi Ingold 1988).

Le terme « collecte » est plus indiqué. Le problème est que ce terme est utilisé non seulement comme synonyme de ramassage, mais aussi en opposition à ce dernier. D'après Braidwood (1960), le ramassage doit être interprété comme l'exploitation *irrégulière* des ressources naturelles, tandis que la collecte est définie en termes plus évolués, en ce sens qu'elle représente une utilisation récurrente *régulière* de ces ressources, suivant un cycle planifié et saisonnier. Dans son étude sur la subsistance dans l'île polynésienne éloignée de Bellona, Christiansen (1975:70) affirme que « les activités de ramassage dans le milieu marin sont presque toutes désignées à juste titre par le terme « collecte », car elles consistent en une recherche planifiée, suivant souvent un schéma systématique, dans les zones récifales, habituellement à marée basse. » À l'époque d'aujourd'hui, aux Tonga, la recherche irrégulière et la recherche régulière et récurrente d'organismes marins revêtent toutes deux de l'importance, comme c'était probablement le cas dans les temps anciens. Dans le présent article, le terme « ramassage » ne doit pas être interprété systématiquement comme une activité irrégulière. J'ai opté pour ce terme, d'une part car c'est celui qui est le plus communément utilisé dans la littérature (au même titre que les nombreuses références aux « chasseurs-cueilleurs »), et d'autre part, car il se distingue de façon générale des termes « pêche et chasse » dans les méthodes employées pour *produire* des aliments et des matières premières. Le mot « produire » est en italique, car un certain nombre d'éminents scientifiques et d'érudits du XIX^e siècle (notamment, Darwin, Morgan et Engels) considèrent les chasseurs et les cueilleurs comme des personnes qui, au même titre que les animaux, *collectaient* simplement leur nourriture plutôt que de la *produire* (Ingold 1996:146).

Quel terme est donc employé dans la langue des Tonga ? Le mot « *fua* » sert à désigner le ramassage d'algues et de méduses, tandis que *fāngota* est un terme plus général pour désigner le ramassage d'organismes marins. Bien que la prononciation du mot varie, *fāngota* est employé dans toute la Polynésie occidentale, sur les îles polynésiennes excentrées, dans certaines langues mélanésiennes et aux Îles Cook, à l'est, où certains habitants ont des origines samoanes. Dans le reste de la Polynésie, le terme *fāngota* est inconnu, d'après Clark (1991), de même que la catégorie biologique associée, « *fingota* », qui est habituellement définie par le mot « méduse », mais son acception plus générique désigne aussi les mollusques sans coquille, les méduses, les vers marins, les échinodermes et même les algues, les anguilles et les serpents de mer. Il semble que la signification première du mot « *fāngota* » — femmes qui ramassent principalement des « crustacés » — ait évolué de façon indépendante dans un certain nombre de langues pour s'élargir à la pêche en général. Cela pourrait traduire la façon dont les mots qui sont érigés de leur sens général à une grande catégorie sémant-

tique sont ceux qui revêtent le plus d'importance sur le plan culturel, de par leur distribution et leur importance culturelle. Partant du constat que le *fāngota* aux Tonga est jugé peu digne de l'attention de l'homme, Clark indique dans ses écrits que, sur le plan culturel, cette activité ne semble pas être la pratique de pêche la plus importante. Il poursuit en indiquant deux façons possibles d'expliquer l'évolution sémantique répétée du mot *fāngota* : 1) Bien que ce travail soit le propre des femmes et des enfants (par opposition aux activités de pêche masculines, plus prestigieuses), c'est l'activité la plus fréquemment pratiquée et, à ce titre, elle correspond au concept indéterminé de « pêche ». 2) Compte tenu du maigre prestige accordé au *fāngota*, il se peut que les hommes se soient approprié ce terme (en guise de plaisanterie, par modestie, ou peut-être pour des raisons associées aux mots *tapu*) pour désigner des types plus « sérieux » de pêche. Quoi qu'il en soit, le *fāngota* est sans doute une technique d'acquisition de nourriture, et l'a probablement toujours été. De nombreux jeunes garçons partent pratiquer le *fāngota* aux côtés d'autres enfants et de femmes, avant de passer à la pêche en pleine mer, plus prestigieuse.

Le paysage maritime des Tonga

D'après Ingold (1992), les êtres humains ne considèrent pas, dans leur ressenti, le milieu environnant comme une page vierge dans le cours ordinaire des choses, comme un espace en simple attente de se voir imposer un ordre culturel. Au contraire, il avance que les personnes, au cours de leurs activités quotidiennes, peuvent extraire du milieu environnant des connaissances directes et découvrir des objets pourvus de sens en « tirant des invariants de leur champ de vision en perpétuel mouvement » tout en évoluant dans ce champ (Ingold 1992:47). Cet état de fait a d'importantes implications dont il faut tenir compte pour étudier le ramassage d'organismes marins en tant qu'activité exécutée sur fond de paysage, ou plutôt de paysage maritime, où évoluent les gens.

Tout d'abord, ce que chacun voit dépend de ce qu'il sait. Comme le faisait remarquer Hirsch (1995), le paysage a deux acceptions dans le discours anthropologique : 1) celui que les anthropologues voient au départ, c'est-à-dire le paysage « objectif » habité par le peuple en question, un peu comme une photographie que l'on regarde (sens premier du mot « landscape », paysage en anglais) ; et 2) celui qu'ils finissent par reconnaître et comprendre au fil du temps, grâce à leurs travaux de terrain. Cette deuxième acception consiste à regarder le paysage à travers les yeux des habitants autochtones, pour ainsi dire : le paysage qui est produit au travers des pratiques locales et qui émerge ainsi sous la forme d'un processus culturel.

Depuis des millénaires, les peuples d'Océanie ont acquis des connaissances approfondies à partir d'interprétations faites en rapport avec leur vie et, avec en toile de fond, la nature omniprésente. Ces connaissances sont transmises de génération en génération et se modulent au gré des nouvelles expériences. Les termes associés aux reliefs côtiers et marins en sont d'excellents exemples.

Tahi qui désigne le milieu marin en langue vernaculaire, peut être divisé en quatre grandes zones écologiques, qui ont toutes leur propre terme dans le vocabulaire verna-

culaire : 1) le rivage qui se découvre à marée basse, 2) le lagon et les platiers intertidaux, 3) les récifs frangeants et les récifs barrières, et 4) la haute mer. Le ramassage se pratique principalement dans les zones intertidales, à savoir la zone côtière sous la laisse de haute mer, les lagons peu profonds et les récifs qui forment une frontière avec la haute mer, mais aussi, dans une certaine mesure, dans les eaux lagunaires adjacentes plus profondes et dans les zones de haute mer. D'après les estimations, quelque 65 % de tous les produits de la mer trouvés aux Tonga proviennent du littoral, dans des zones d'une profondeur maximale de 75 m (Kingdom of Tonga 1991:136). La largeur de cette zone varie de moins de 100 mètres à plusieurs kilomètres autour des îles.

Plusieurs types de paysages côtiers peuvent être observés dans l'archipel des Tonga. Les principes qui régissent la terminologie autochtone employée pour les désigner révèlent que le milieu marin comprend non seulement des organismes dont le nom, le comportement et les usages potentiels doivent être connus des ramasseurs, mais aussi des formations et phénomènes d'une grande importance pour les activités anthropiques.

L'altitude et la position de la zone côtière considérée sont d'importants aspects reconnus dans le vocabulaire, car certaines îles sont inclinées sur le plan géologique, et les zones côtières d'une île corallienne peuvent être très différentes selon que l'on se trouve d'un côté ou de l'autre de l'île. Ainsi, si certaines parties du littoral terrestre bordant le vaste lagon peu profond de la côté septentrionale de Tongatapu, la plus grande île, sont bien en-deçà de la laisse de haute mer et sont souvent inondées en cas de fortes précipitations, la côte méridionale s'élève, quant à elle, à plus de 60 mètres au-dessus de la mer.

Le rivage, y compris l'estran, la zone supralittorale située dans son immédiat voisinage et les falaises, est directement lié aux activités anthropiques qui ont lieu dans le milieu marin. C'est là que les gens observent les changements de marée, cherchent des coquillages vides ou des crabes, tout en cherchant de la nourriture dans les mangroves, s'asseyent pour profiter de la brise et se détendre (et manger une partie des captures), et c'est là que les pirogues à balancier et autres embarcations sont entreposées. Avant que l'on trouve facilement du sel importé, le sel de mer (*māsima*) était gratté sur les pierres ou les feuilles d'arbres situés sur le bord de mer rocheux (procès appelé *tafīmāsima*), où il s'était déposé après avoir été transporté par l'embrun des déferlantes (McKern n.d.:372). Faute de sel pour l'assaisonnement, un poisson frit peut être trempé dans de l'eau de mer. C'est aussi l'endroit où le calcaire récifal — mélange grumeleux blanchâtre ou jaune pâle de corail, coquillages et pierres algales, reliés entre eux par des cristaux de calcite — était extrait comme matériau de construction il y a de nombreuses années et est encore collecté aujourd'hui pour la cuisson au four traditionnel. La population y prélève du sable blanc fabriquer du béton ou décorer des tombes.

Les habitants des Tonga ont trois mots génériques pour désigner la « plage » : 1) le « front de mer » vu depuis la terre ; 2) le « front de mer » vu de la terre, auquel on ajoute l'estran ; ou 3) la ligne de côte vue de la mer s'apparentant ainsi à un « front de terre ». Les termes employés

varient selon que l'on parle de la côte en général ou de zones côtières particulières, ou encore que la côte dessine des courbes. Les formations sablonneuses et rocheuses ont aussi leur importance. Par exemple, une plage de sable est appelée *matā'one'one* (« bordée de sable ») tandis qu'un bord de mer rocheux arborant des falaises tournées en plusieurs directions est un *matā'utukehekehe*, différent d'un *tafataha*, correspondant à une côte dont la face rocheuse tombe à pic dans la mer, sans présence de plage.

Pour déterminer à quel moment viendra la prochaine marée basse ou haute, il est important de savoir si la laisse de haute mer (*matā-hūngalu*) est humide, sèche ou couverte de débris, et d'observer la direction du mouvement de l'eau. Les habitants des Tonga descendent souvent sur le front de mer le matin ou l'après-midi pour observer ces signes et en déduire l'état de la mer. Le cycle des marées a une importance et une visibilité telles qu'on pourrait, à très juste titre, affirmer que la taille même des îles dépend de la marée. La profondeur des eaux du lagon est, en de nombreux endroits, suffisamment faible pour y marcher à marée basse. À certains endroits, les porcs en liberté peuvent même chercher des mollusques et des crabes dans les vasières. Cette zone lagonaire apparaît à l'œil comme une extension de la terre, plutôt que comme une partie peu profonde de la mer. À marée basse, il est possible de marcher jusqu'au récif et même jusqu'à certains îlots, alors que cette distance doit être parcourue à bord d'une pirogue ou d'un bateau moderne dans les îles bordées de lagons plus profonds. En moyenne, l'écart séparant la marée haute de la marée basse est de 1,5 mètre aux Tonga. Sachant que la marée monte et descend deux fois en 24 heures et que le mouvement descendant est repoussé d'une cinquantaine de minutes chaque jour, on observera la marée basse tantôt le matin et tard le soir, tantôt au milieu de la journée. En conséquence, dans de nombreuses familles, l'heure du repas est fonction des marées.

Si les mots désignant le bord de mer rocheux font référence à un paysage assez stable, les termes employés pour décrire l'activité des marées sont littéralement reliés à un « champ de vision en perpétuel mouvement ». Il se trouve que le milieu marin littoral est en éternel mouvement. Son aspect n'est pas exactement le même d'une heure à l'autre, de sorte que le ramassage et la pêche diffèrent dans une large mesure de toute autre tâche vivrière exécutée au-dessus de la laisse de haute mer. Si l'on attend trop longtemps pour partir ramasser ou prendre le bateau, un changement de marée peut interdire toute activité de cette nature pendant six heures ou plus. Comme l'a décrit Perminow (1996:90), « le mouvement perpétuel à travers lequel, en rythme, les éléments « prennent vie » et disparaissent dans l'oubli a une importance expérientielle autonome dans l'espace existentiel du *Namo lahi* [le grand lagon] qui se perd dans l'espace euclidien organisé des éléments absolus et stables. »

Du fait de cette importance, les Tongans possèdent une terminologie détaillée des phases des marées et de l'aspect que prend le paysage maritime à chacune d'entre elles. Étant donné que les caractéristiques des marées — comme le découvrément de certaines roches à marée descendante — diffèrent d'une île à l'autre, on constate certains écarts dans les terminologies employées dans

les différentes îles. Sur l'île de Tongatapu, au moins neuf mots différents servent à décrire une marée montante et à souligner la hauteur de la mer. Neuf ou dix mots supplémentaires décrivent les différents stades de la marée basse. Sur la côte nord de Tongatapu, les vasières ou platiers sablonneux intertidaux qui se retrouvent quasiment à sec à marée basse sont appelés *toafa*, mot aussi employé pour désigner les espaces « vides » à terre. Au large des quartiers situés au centre de la capitale, Nuku'alofa, le lagon ne s'étend que sur quelques centaines de mètres de largeur, mais il prend plus d'ampleur plus à l'ouest, où il est possible de marcher jusqu'à 7 kilomètres à marée basse. En face des hautes falaises du sud (*liku*), le récif est plus proche du rivage et, à certains endroits situés le long de la côte sud-ouest, le lagon est quasiment inexistant, marqué par la seule présence d'un récif frangeant surélevé.

Les poissons et invertébrés mobiles qui ne peuvent pas survivre à des expositions prolongées en dehors de l'eau ont trois moyens de résister aux périodes de marée basse : 1) suivre le mouvement descendant de l'eau et revenir à la marée montante ; 2) se recroqueviller dans leur coquille et se cacher entre les algues, les petites patates de corail ou sous les blocs de corail pour réduire les risques d'évaporation et de prédation ; ou 3) se réfugier dans les poches d'eau qui se forment ça et là dans les trous du fond sablonneux, vaseux ou calcaire. De toute évidence, il est capital, pour les ramasseurs, de savoir où se trouvent les poissons et invertébrés marins aux différents moments du cycle des marées.

La structure des récifs coralliens est loin d'être uniforme. À travers l'archipel tongan, les récifs coralliens sont très bien développés et la plupart des types de récifs sont représentés (récifs frangeants, plateformes récifales, récifs surélevés d'abrasion marine et récifs barrières sur les plateaux extérieurs) (Zann 1994:55). L'archipel des Ha'apai couvre la plus grande superficie de récifs coralliens des Tonga et est l'une des plus importantes de tout le Pacifique Sud.

Parmi ces formations récifales et d'autres formations immergées de plus petite taille, on trouve une zone où sont pratiquées la plupart des activités de ramassage. *Hakau* correspond au récif corallien qui se découvre ou apparaît à très faible profondeur à marée basse et qui fait office de frontière entre le lagon et le large, et souvent, de mur de protection, mais constitue aussi une structure autonome plus au large. Le récif frangeant ou le récif barrière sont deux lieux où l'on peut chercher des coquillages à marée basse, en retournant les pierres (patates de corail mort) balayées par les vagues déferlantes et en creusant le fond avec des barres (*tao ukamea*). Sur le récif, les hommes pêchent souvent debout en pleine mer avec des cannes ou des palangrottes. Pour les habitants des Tonga, le « récif » désigne bien l'endroit où l'on peut marcher pour ramasser divers organismes marins et *non pas* le fond plus ou moins large du lagon. Bien que les termes « reef gleaning », « reef fishing » ou « reef foraging » aient été employés pour désigner ce que j'appelle le ramassage, il convient de souligner que si le récif (*reef*) est très important, ce n'est que l'une des nombreuses zones marines où peuvent être ramassés des animaux marins.

Un certain nombre de formations liées au *hakau* ont leur place dans la terminologie vernaculaire des Tonga. *Funga hakau* désigne la plate-forme récifale, tandis que *'ulu'ulu* est la pente récifale où les roches basses situées le long du récif se découvrent à marée basse. Sur certains récifs, on observe des cuvettes (*vaihola*) qui débordent à marée haute et retiennent l'eau à marée basse. On y trouve des petits poissons, des invertébrés et des algues comestibles. Autre structure importante, surtout le long de la côte sud-ouest de Tongatapu, les trous souffleurs (*pupu'a*) forment de profonds tunnels dans le récif où l'eau déferlante s'engouffre et s'élanche haut dans le ciel, accompagnée d'un sifflement provoqué par le ressac. D'autres termes font référence aux structures récifales qui sont importantes pour la navigation, notamment les passes (*ava*) ou les zones où le récif est si bas qu'il est possible d'y passer en bateau à marée haute (*fakalelenga*).

La connaissance des structures récifales revêt une importance vitale. Les récifs coralliens ne sont pas toujours des plateformes sur lesquelles on peut marcher en toute sécurité, même si l'on se protège les pieds des coupures. Le mot *pūpūtāmaki* décrit un récif sur lequel il est dangereux de marcher, car il forme une structure creuse sous une fine couche de corail. On apprend aussi aux enfants à ne pas passer leur tête dans les trous souffleurs, où ils pourraient rester coincés à cause du ressac. Autre danger associé aux passes, le *fakatau'au* consiste à subir de plein fouet la force du courant (*'au*). Occasionnellement, des nageurs sont emportés (*'auhia*) par un courant sortant par les passes, avec une issue fatale.

La zone située juste à l'extérieur de la crête récifale, où la profondeur augmente, mais où il reste possible de plonger pour pêcher des poissons et invertébrés, est appelée *toutu'a*. Au-delà de cette zone commence la haute mer, où la profondeur devient subitement très élevée. Deux mots la décrivent : *vaha*, à savoir la haute ou pleine mer ou le large, et *moana*, qui fait référence à sa profondeur et à sa couleur caractéristique. La terminologie autochtone est riche pour décrire les formations récifales immergées, les différents types de fonds, les vagues et les courants du grand bleu, autant de mots qui ont leur importance pour la navigation et la pêche. Ainsi le *lua* regorge-t-il souvent d'organismes marins, s'agissant d'un récif immergé sur lequel butent les vagues uniquement par très gros temps. Il peut également s'agir de petits îlots qui se sont formés sur ces récifs.

Les récifs peuvent être bordés çà et là d'îlots où les personnes possédant un bateau vont cibler des zones moins exploitées (pêche ou ramassage). Ces îlots sont souvent inhabités, mais sont parfois exploités pour l'agriculture par le bailleur, qui parfois possède une ou deux petites maisons sur l'îlot. Plus au large, dans les grands fonds, la pêche est l'apanage des hommes. De nos jours, la plupart des activités de pêche pratiquées à l'extérieur du récif se font à l'aide de bateaux équipés de moteurs hors-bord ou de grands navires. Au XIX^e siècle, l'emploi de pirogues à double coque a été abandonné et aujourd'hui, les pirogues à balancier se font de plus en plus rares dans tout l'archipel (Malm 2008).

La division du travail dans le milieu marin en Océanie

La division du travail aux Tonga s'apparente à celle de nombreuses sociétés de chasseurs et cueilleurs : les hommes partent loin du foyer pour chasser et pêcher, tandis que les femmes, qui doivent souvent s'occuper des enfants, ramassent des fruits, des noix, des racines, des mollusques, des crustacés et du bois de feu et attrapent du petit gibier, souvent à proximité de leur lieu d'habitation. La différence est que les Tongans pratiquent l'agriculture, de sorte que la plupart des fruits et plantes racines comestibles ne doivent pas être cueillis, et que le petit gibier n'a jamais été présent en grand nombre. Les hommes ramenaient du bois de chauffe ainsi que des plantes du jardin. Outre l'artisanat et le ramassage occasionnel de graines décoratives, de fleurs et de plantes médicinales, il ne restait aux femmes et aux enfants que le ramassage en milieu marin et certains types de pêche (Malm 1999, 2007b).

De façon générale, en Polynésie, la capture de poissons et de grands animaux marins est non seulement perçue comme un travail masculin, mais, dans la tradition, fait également partie intégrante de l'identité masculine. On pourrait ainsi dire que les hommes sont des pêcheurs par définition, de la même façon qu'ils étaient jadis des guerriers (Schoeffel and Talagi 1989:9). La haute mer est le théâtre de leur travail maritime — dans le discours tongan, seuls les hommes « travaillent » (*ngāue*) — tandis que les femmes et les enfants recherchent de la nourriture dans le lagon et le récif, ce qui n'est pas considéré comme du travail. Lorsque les femmes participent à l'exploitation du milieu marin, leur engagement est perçu soit comme une façon d'aider les hommes quand c'est nécessaire (préparer le poison utilisé pour la pêche ou participer aux opérations collectives de rabattage du poisson), soit comme quelque chose de différent, par définition, des activités masculines. Aux Tonga, les femmes pratiquent le *fāngota*, à savoir le ramassage d'organismes marins en général, tandis que les hommes s'adonnent à la plongée et à la « vraie » pêche. Cette pêche véritable est généralement désignée par le terme *toutai*, mais il existe une série de catégories pour qualifier la pêche de poisson, de tortues et de grands céphalopodes à l'aide d'hameçons, de filets et de harpons, et, par le passé, (du XIX^e siècle jusqu'aux années 70) la chasse à la baleine.

Dans la plupart des îles polynésiennes, bien que les hommes s'adonnent aussi au ramassage, ce sont principalement les femmes et les enfants qui s'affairent à cette tâche. À Hawaï, par exemple, la collecte d'algues et d'invertébrés marins était essentiellement le labeur des femmes : « Tous les jours, elles partaient en nombre, accompagnées de leurs enfants, en direction des récifs et des rivages pour y rechercher avec eux tout aliment comestible. » (Titcomb 1978:327). Cela dit, les hommes prennent aussi plaisir à exercer cette activité, du moins, de nos jours.

Sur certaines îles, en particulier en Mélanésie, la pêche, prise au sens général du terme, n'est pas par définition strictement réservée aux hommes. Les femmes mélanésiennes ont toutefois pour habitude de pêcher avec du matériel plus simple dans les secteurs proches de leur lieu d'habitation ou des jardins, et les rites ont rarement

leur place dans leurs activités de pêche (Schoeffel and Talagi 1989:14–15). Aux Tonga, les femmes et les enfants ramassent des algues et des invertébrés, pratiquent quelque peu une forme simple de pêche au harpon et ont recours à certaines méthodes faisant appel à des pièges. Ils participent aussi parfois à certains types de pêche collective, au besoin. Les hommes pêchent à l'aide de harpons, d'hameçons, de filets et de pièges. Il est rare que les hommes collectent des organismes marins à la main, sauf quand ils plongent, mais cela leur est permis s'ils en ont envie. Ainsi, lorsque les deux sexes exploitent les ressources d'une même zone, les hommes optent pour des activités nécessitant des outils, tandis que les femmes et les enfants ont recours à des méthodes perçues plus simples et moins exigeantes.

Il ne fait aucun doute que la pêche au large est potentiellement la tâche vivrière la plus dangereuse de toutes, et c'est au large que l'homme est exposé, dans les conditions les plus critiques, à des forces qui échappent à son contrôle. C'est peut-être l'une des raisons majeures pour lesquelles le concept d'« extérieur » s'est vu associé à la masculinité et au pouvoir. La société tongane est l'une des nombreuses sociétés où tout travail nécessitant de longues absences du foyer et les voyages sur de longues distances sont des prérogatives masculines.

D'aucuns pourraient aussi avancer que les hommes s'approprient les tâches dangereuses exécutées loin du foyer parce qu'ils ne portent pas et n'élèvent pas leurs enfants. Et pourtant, une femme dûment qualifiée, qui n'est ni enceinte, ni maman d'un jeune enfant, ne serait pas autorisée à se joindre à ses homologues masculins pour participer à de telles activités. Aux Tonga, comme dans d'autres sociétés à travers toute l'Océanie, la sexualité est habillée d'une sémantique symbolique, dont certains aspects souvent minorent les activités féminines, mais en réduisent aussi le champ. Bien que certains laissent entendre que les notions de « pollution féminine », d'influence perturbatrice et de danger ne sont pas monnaie courante en Polynésie (Ortner and Whitehead 1981:20), Hanson (1982) souligne que de nombreux exemples apportent la preuve du contraire dans la littérature. Il avance que ces exemples ne sont pas à entendre comme des idées qui suggèrent que les femmes polluent, mais peuvent « être mieux compris si l'on se réfère à une affinité particulière qui, dans la pensée collective, relie la femme au surnaturel. » Il affirme que ces exemples sont moins nombreux en Polynésie occidentale qu'en Polynésie orientale, mais les preuves de restriction des faits et gestes des femmes ne manquent pas et sont souvent associées à la menstruation. Ces restrictions portent sur des personnes, des endroits sacrés, la construction et l'utilisation de pirogues, et le processus de production, préparation et consommation d'aliments, surtout quand ceux-ci proviennent de la pêche. Par exemple, d'après une croyance samoane, la pêche sera gâtée si une femme touche la pirogue ou l'engin de pêche. À Niue, la présence d'une femme à bord d'une pirogue porterait malheur. Des croyances similaires existent aussi en Polynésie orientale, notamment dans les Îles de la Société, où jadis les femmes ne sortaient jamais pêcher en pirogue, et rarement dans les années 30 (Handy 1932:73–74). La raison invoquée pour justifier cette restriction était que les femmes tahitiennes, jugées « communes », auraient neutralisé le *tapu* de l'art de la pêche, de l'engin et des pêcheurs.

Ainsi, la coutume qui consiste à réserver la pêche au large aux hommes remonte très probablement à une époque reculée de l'histoire polynésienne. Les mythes et les croyances associées ont leur importance dans la reproduction d'un schéma de distribution des rôles où les femmes sont écartées des activités de pêche en pleine mer et ainsi reléguées au ramassage d'organismes dans les eaux peu profondes et sur le récif. Cela dit, ils ne permettent guère d'expliquer l'origine de ce schéma. Il est possible d'arguer que la mythologie est une représentation ritualiste et symbolique des coutumes et des rapports au pouvoir, de sorte que tout *tapu* serait l'expression d'intérêts sociopolitiques. Néanmoins, la mythologie et la cosmologie autochtones sont utiles pour comprendre la façon dont les peuples d'Océanie en sont venus à considérer la relation entre la mer et les rôles des hommes et des femmes. Ainsi les écrits d'Abbott (1991:139–140) suggèrent-ils que les activités féminines de ramassage à Hawaii pourraient être le fruit d'une religion patriarcale et de ses interdictions alimentaires. Les Hawaïennes n'étaient pas autorisées à manger autant de taro que les hommes, avaient l'interdiction de consommer du porc, et de nombreuses espèces de poisson étaient aussi proscrites de leur alimentation. Abbott écrit que les femmes devaient chercher d'autres types d'aliments dans le milieu marin. Cela pourrait expliquer pourquoi ces ressources sont devenues très importantes à Hawaii, mais étant donné que les femmes s'adonnent exactement à la même activité dans toute l'Océanie, il n'est guère possible que les coutumes hawaïennes aient évolué de façon isolée.

Compte tenu des dangers potentiels du large, il n'est pas étonnant de voir persister nombre des conceptions liées au pouvoir surhumain de la mer. La mer est telle une femme jalouse, ont raconté les pêcheurs des Tonga à Bataille-Benguigui (1988:185–186, 1994:110). Si la mer remarquait qu'une autre femme accompagnait les pêcheurs, elle se raccrocherait à toutes ses possessions et ne laisserait pas partir un seul de ses poissons. La pêche au large n'était donc pas faite pour les femmes. Il est fort probable que ce discours soit la continuité de la mythologie où un certain nombre de divinités étaient associées à la mer. Par conséquent, on ne perçoit plus la mer comme un élément sous l'emprise des anciennes divinités, dont le culte s'est perdu, mais on lui attribue directement un comportement de femme jalouse.

À titre de comparaison, il est intéressant de constater que dans le cas de Tikopia, île polynésienne isolée appartenant aux Îles Salomon, Firth (1984) décrit la manière dont les hommes et les femmes exploitent les ressources récifales, tandis que les hommes pratiquent de façon prédominante la pêche au large très prestigieuse. Ce qui est intéressant, c'est que, d'après les croyances, les divinités féminines aussi bien que masculines exercent un contrôle sur le poisson et les pirogues tandis que les esprits féminins sont présents dans plusieurs situations rituelles associées aux activités masculines de pêche. Firth avance que le rôle des femmes, séparé depuis des siècles de la pêche prestigieuse pratiquée par les hommes, resurgit en guise de compensation ou de revanche sous la forme du contrôle exercé par l'esprit. Afin de neutraliser le danger que peuvent représenter la sexualité et la nature de la femme, les hommes les gardent à l'écart de toute activité de pêche au large, mais la faculté de l'activité féminine à

s'insinuer partout étant trop puissante pour être ignorée, un certain contrôle féminin ou des interventions sont autorisés au niveau spirituel.

Méthodes de pêche côtière aux Tonga

Alors que les aspects mythologiques de la relation qu'entretiennent les Tongans avec la mer ont, pour la plupart, disparu ou évolué, la richesse des connaissances sur les techniques de pêche demeure. Dye (1983:249) constate que les Tongans évoquent quatre niveaux d'exploitation du milieu marin. Au niveau le plus générique, il existe une division de base entre les domaines propres aux hommes et ceux propres aux femmes. *Toutai* désigne la pêche masculine en général, et *fāngota* fait référence aux activités de ramassage exécutées par les femmes et les enfants. Juste en-dessous de ce niveau figurent diverses stratégies, telles que la plongée (*uku*), la pêche au filet (*kupenga*) et la pêche à la ligne (*tau*). Au troisième niveau correspondent les méthodes qui représentent des variantes d'une même stratégie, comme par exemple *uku vāsua*, la pêche de bénitiers en plongée. Les techniques propres à chaque méthode sont décrites dans le langage courant.

S'agissant de la pêche masculine, les Tongans ont recours à de multiples méthodes de pêche, encore plus nombreuses par le passé. McKern (n.d.:247–345) a enregistré 42 méthodes de pêche dans les années 20. Les pêcheurs sont appelés *toutai* ou *toutai ika*. Le mot *toutai* peut être traduit par les périphrases « combattant adversaire de la mer » ou « dompteur de la mer » et signifiait autrefois « navigateur », pour s'appliquer plus largement ensuite à tous les hommes qui travaillent avec une certaine régularité dans le milieu marin (Helu'i 1999:113–114). Toutefois, en tant que terme spécialisé du domaine des pêches, il désignait à l'origine uniquement les meneurs des expéditions de pêche des chefferies. La plupart des activités de pêche se déroulaient dans des eaux côtières assez peu profondes, tandis que la pêche en eau profonde était considérée surtout comme un sport pratiqué par les pêcheurs issus des lignées de chefs. Cela dit, les grands poissons étaient vus comme d'importants éléments du régime alimentaire (McKern n.d.:274–275). Dans un souci de brièveté, je ne mentionnerai que deux types de pêche qui sont l'apanage de l'homme. Le ramassage d'organismes marins intervient dans ces deux types de pêche.

En Polynésie, les femmes n'ont pas coutume de plonger en eaux profondes. Voilà pourquoi plonger pour prélever des crustacés, des holothuries ou du corail et pêcher au harpon ou au fusil sous-marin des poissons ou des poulpes sont des tâches exclusivement masculines. Jusqu'à une date très récente, la plongée se pratiquait le plus souvent sans scaphandre autonome coûteux. Le matériel de plongée se résumait à des lunettes ou un masque, et parfois un tuba et des palmes, et la plongée se limitait à 15 mètres de profondeur. Dans le conte classique de Ramsay (1938:ch. 29), *Tin Can Island*, qui a pour cadre Niuafo'ou, l'une des îles situées le plus au nord des Tonga, nous en apprenons davantage sur la façon dont les hommes plaçaient trois ou quatre pièges à poisson, garnis d'algues faisant office d'appâts, à environ 15 mètres d'intervalle et à une profondeur de 6–10 mètres. Certains pêcheurs pouvaient aller voir les pièges pour récupérer le poisson et le fixer à un harpon ou une ligne ou le pla-

cer dans un panier au cours d'une seule plongée sans reprendre leur respiration.

La pêche nocturne au flambeau est aussi une importante activité. Elle est pratiquée dans toute la Polynésie et porte le nom de *ama* aux Tonga. Par nuit calme, on peut souvent apercevoir des flambeaux se déplacer lentement le long du récif. De nos jours, il s'agit habituellement de lampes au kérosène ou de lanternes à gaz, mais les flambeaux traditionnels faits de noix de coco et de gousses de fleur maintenues par de l'écorce d'hibiscus sont également utilisés. Les hommes se servent de lampes torches pour chercher principalement du poisson, mais ils attrapent aussi des langoustes et des crabes. Ils peuvent cibler les eaux lagonaires peu profondes ainsi que le récif, mais le tombant récifal au vent reste leur lieu de prédilection. Les hommes pêchent souvent en binôme, de sorte que l'un d'entre eux puisse tenir le flambeau et capturer les animaux, tandis que l'autre porte un sac ou un panier et aide à trouver des poissons et des crustacés. Le meilleur moment pour pratiquer ce type de pêche est à marée haute lors de nuits très noires, car les animaux sont facilement repérables. À marée basse, lorsque la nuit est fortement éclairée par le clair de lune, les animaux se déplacent plus ou restent cachés.

Au cours d'une *ama vaka* (pêche nocturne à bord d'une pirogue), le harponneur (*taha ama*) se tient debout à la proue tandis que quelqu'un d'autre rame — image qui se fait de plus en plus rare de nos jours à cause de la disparition rapide des pirogues à balancier. Selon la taille de la pirogue, aux côtés du harponneur se trouve tantôt un seul homme qui rame ou barre, ou tantôt un barreur, un rameur et un meneur, qui est spécialisé dans la détection des bancs de poissons et des lieux de pêche. Auparavant, le harponneur et le barreur étaient habituellement des anciens expérimentés et compétents. Aux Tonga, le harpon traditionnel (*tao*) mesurait jusqu'à 3 mètres de long, muni d'un manche droit et se terminant en pointe taillée dans l'arête de la queue d'une raie pastenague. De nos jours, le harpon comporte toutefois jusqu'à cinq flèches en acier, qui sont solidement attachées au manche avec des bandes en caoutchouc. Autre méthode, le *ama to* consiste à frapper le poisson et à le tuer avec un long couteau.

Si les femmes des Tonga peuvent participer à la récolte et au nettoyage des filets, les utiliser ne fait pas partie de leurs tâches. La pêche à la ligne n'est pas non plus considérée comme une activité pouvant être pratiquée par les femmes, bien que ces dernières le fassent parfois durant la journée pendant leurs loisirs. Sur le plan économique, la participation des femmes à certaines méthodes de pêche collective est plus importante.

La pêche au poison (*'aukava*) est encore pratiquée aux Tonga. Sur Niuaotupapu, par exemple, elle était très répandue dans les années 70, et Dye (1983:249,256) remarque que c'était fréquemment toute la famille qui était sollicitée et que les femmes avaient pour responsabilité de pulvériser les racines des plantes utilisées pour empoisonner les futures prises. Pour fabriquer ce poison, les Tongans utilisent aussi des fruits, des graines, de l'écorce et des feuilles d'un certain nombre d'arbres et de plantes, dont *Derris trifoliata*, *D. malac-*

ensis, *Barringtonia asiatica*, *Pittosporum arborescens* et *Scaevola sericea*. Le tégument râpé de l'holothurie *Holothuria atra* est aussi utilisé à cette fin.

La pêche au poison se pratique idéalement dans des sites peu profonds et calmes de sorte que le poison ne soit pas emporté rapidement par les vagues ou les courants. Ces sites se situent dans 1) les lagons ouverts sur le large à marée haute (pour que les poissons puissent pénétrer les eaux lagonaires), mais qui forment des cuvettes peu profondes et séparées à marée basse ; et 2) des cuvettes d'eau stagnante sur les récifs et dans les lagons qui renferment du poisson à marée basse (où les femmes peuvent s'adonner à la pêche au harpon) ; et 3) les tombants récifaux sous le vent. Le poison est jeté directement dans l'eau ou introduit dans de petits sacs qu'on agite. Les pêcheurs veillent à ce que le poison atteigne les zones situées sous les roches récifales surplombantes où peuvent se cacher les poissons. Il est dit que le meilleur moment de la journée pour pêcher au poison est le début de matinée, moment où les poissons ont faim. En quelques minutes, ils sont étourdis par le poison et flottent vers la surface ou, suffoquant, sont contraints de remonter à la surface pour reprendre de l'air. C'est là qu'ils peuvent être prélevés à la main, transpercés d'un harpon ou frappés avec un couteau. La chair n'est pas contaminée par le poison.

Si la pêche au poison peut se pratiquer en petits groupes (de quatre personnes en moyenne), il est connu que le rabattage se fait en groupes plus fournis. À Savai'i, au Samoa, j'ai assisté à des opérations de rabattage organisées pour un réalisateur de documentaires qui visitait le pays (en 2003) et plusieurs dizaines de personnes y participaient. McKern (n.d.:276) décrit un rabattage (*pola*) au large de la côte septentrionale de Tongatapu en 1921, auquel plus d'un millier de personnes avaient activement pris part. Les méthodes qui font appel à un village tout entier ne sont, toutefois, plus que rarement employées de nos jours, car la pêche est, dans une large mesure, devenue l'affaire d'individus, de membres proches de la famille et de groupes qui s'associent pour pêcher avec des bateaux et des filets modernes.

Toutes les méthodes de rabattage du poisson suivent un principe général qui consiste à encercler un grand nombre de poissons dans le lagon (la plupart du temps sur des fonds sablonneux) à marée haute grâce à une barrière de nature quelconque (souvent une barrière mobile) et à les attraper à marée basse, lorsque cette barrière les empêche de repartir avec la marée descendante. Les femmes participent à certaines de ces méthodes : elles aident à former la barrière, à encercler le poisson et à le capturer. Elles emploient des bâtons à pointe aiguisée, des massues, des épuisettes et des paniers pour attraper le poisson, mais les harpons sont réservés aux hommes, ou en tout cas principalement utilisés par ces derniers (McKern n.d.: 280–281). Les méthodes appelées *pola*, *fekesike* et *uloa* faisaient appel à un grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants qui suivaient les instructions d'un pêcheur expert, le *toutai*, tandis que la méthode *faka'uvea* était exclusivement pratiquée par les femmes. L'efficacité (et donc l'importance) de ces méthodes de pêche ne sont plus ce qu'elles étaient, en partie en raison de la surpêche pratiquée dans le lagon par une population grandissante (voir Malm 2001).

La méthode *pola* consistait à déployer une corde qui pouvait atteindre plusieurs kilomètres de long. Un grand nombre de feuilles de palmier fendues étaient fixées à la corde pour barrer la route des poissons qui nageaient vers le large en suivant le mouvement de la marée. Cette barrière était placée en demi-cercle rigide, ouvert sur le rivage. Des barrières similaires, mais moins longues, étaient utilisées pour les méthodes *fekesike* et *uloa*, et déplacées vers le rivage pour emprisonner les poissons dans l'enclos ainsi formé, où ils pouvaient être piqués au harpon, attrapés dans des épuisettes, frappés ou simplement prélevés à la main. La méthode *faka'uvea* est restée en application le plus longtemps, au moins jusque dans les années 80. La méthode consistait à piéger le poisson dans de longs filets en forme de cône (*kenu*) fabriqués avec les nervures médianes des folioles des feuilles de cocotier. Ces filets étaient placés dans les ouvertures étroites de la barrière pour attraper les poissons qui tentaient de retourner vers le large (Bataille-Benguigui 1994:127–129 ; Vaea and Straatmans 1954:201–202).

La méthode *tuafeo* (aussi désignée par le terme *tuotua*) consiste à capturer des petits poissons avec des paniers en frondes de cocotiers séchées et tressées (*oa tuafeo*). Le panier est rempli de gros morceaux de corail (*makafeo*) et placé dans les formations coralliennes du récif ou du lagon. Les femmes vont voir chacune des pierres sous lesquelles les poissons sont censés se cacher, enfonçant de longs bâtons au bas des pierres pour effrayer les poissons et les faire sortir. Les poissons apeurés cherchent alors refuge dans le corail du panier et sont ensuite sortis de l'eau. Cette méthode est principalement utilisée par les femmes des îles Ha'apai (Bataille-Benguigui 1994:139–141 ; Vaea and Straatmans 1954:202), mais a été aussi observée à Niuatoputapu (Dye 1983:256). Une autre méthode, *fakalimu*, reste pratiquée à l'heure d'aujourd'hui, surtout par les femmes de la région nord des îles Ha'apai. Elle ressemble à la méthode *tuafeo*, à la différence que les poissons apeurés cherchent refuge dans un panier rempli d'algues.

La méthode féminine qui est de loin la plus répandue est le ramassage à la main, avec un couteau ou un harpon simple. Tout organisme comestible est ramassé. En début de matinée, les enfants et les femmes emportent souvent les restes du repas de la veille et traversent les eaux du lagon en quête d'animaux marins à consommer au petit-déjeuner.

Lorsque femmes et enfants partent ramasser des organismes marins dans le lagon, ils emportent généralement un minimum de matériel : un couteau, un récipient quelconque (panier, bouteille en plastique, selle de noix de coco, seau) et un bâton en bois ou une barre en métal pour soulever les pierres par effet de levier. Ils peuvent aussi emporter un peu de chair de noix de coco. Dans des circonstances idéales, ils peuvent repérer leur site de prélèvement en observant les yeux ou la bouche saillants des poissons et invertébrés qui s'enfouissent dans le sable. Lorsque le clapotis de l'eau ne permet pas de les voir, une technique particulière est utilisée : *fakatofu* (calmer). Ils mâchent de la chair de noix de coco qu'ils recrachent en formant un cercle à proximité de l'endroit où ils se tiennent. De cette façon, la surface devient quelques instants

suffisamment lisse pour y voir clairement à travers. (Les hommes pratiquent aussi cette technique pour la pêche au flambeau.)

Le *fāngota* se divise en plusieurs sous-catégories correspondant à diverses stratégies et méthodes. De nombreux mollusques, les bēnitiēris en particulier, sont en fait ramassés à l'aveuglette. Il est fréquent de voir les femmes déplacer leurs mains au-dessus du fond marin pour y détecter une coquille saillante, mais aussi fouiller le fond marin avec leurs pieds, surtout dans les herbiers où les coquilles ne sont pas visibles. Cette activité est désignée par les termes *moe*, *moe'i*, ou *molomolo*. La recherche manuelle de coquillages s'appelle le *fāfā*, tandis que la capture ou le ramassage à la main s'appelle *ala*. On utilise le mot *tā* (par exemple, *tā mehingo*, pour les *mehingo*, ou tellines) pour décrire l'action de creuser dans le sable ou la vase près de la plage pour trouver des invertébrés qui s'y seraient cachés.

Importance du ramassage en milieu marin aujourd'hui

Les activités vivrières revêtent toujours beaucoup d'importance dans tout l'archipel des Tonga, mais l'économie ne peut pas pour autant être qualifiée dans son ensemble d'économie vivrière, d'autant que tous les habitants ont besoin d'argent pour engager des dépenses variées. Le terme semi-vivrière est donc plus approprié.

De nombreux Tongans sont devenus salariés dans le pays même. Toutefois, les salaires étant bas et les prix en constante augmentation, il est important, à la fois pour les ménages et les proches de la famille élargie résidant ailleurs, mais appartenant au réseau d'entraide familiale, que l'accès à la mer soit possible pour y pratiquer la pêche ou le ramassage, accès qui est autorisé à tout un chacun. En 1975, 12 % de la collecte artisanale totale de produits de la mer était le fait des femmes (Bataille-Benguigui 1994:110). Selon un autre rapport, plus de 230 tonnes de « coquillages » ont été ramassées en une seule année par les femmes de sept villages, sur l'île de Vava'u, aux Tonga, et près de 11 kg par ménage ont été consommés chaque semaine, dont 60-70 % correspondent au poids des coquilles (Kunatuba and Uwate 1983).

Par rapport aux activités masculines de jardinage et de pêche, l'exploitation féminine des ressources marines n'inspire guère l'estime des hommes. À Niuatoputapu, les langoustes pêchées la nuit par les hommes et les crabes de cocotier sont les seuls invertébrés jugés dignes de figurer dans un banquet ou un rassemblement public, le *fāngota* étant considéré comme une basse besogne réservée uniquement aux femmes et aux enfants (Kirch and Dye 1979:68). Le manque de considération accordé au ramassage d'organismes marins ne signifie pas pour autant que les femmes le considèrent comme un travail ennuyeux ou inférieur. Ernest et Pearl Beaglehole (1941:38) ont à juste titre fait remarquer qu'il allie travail et plaisir. Pratiquer le *fāngota* est une activité que femmes et enfants mènent souvent de leur propre initiative et il n'est pas rare qu'ils passent plusieurs heures à côté de la mer et dans l'eau. Bien sûr, il est aussi possible que d'autres personnes leur demandent ou ordonnent de partir pêcher. Souvent, ils s'asseyaient ensemble dans les eaux peu

profondes et discutent ou marchent le long du récif pour fouiller sous les blocs de corail. De temps à autre, ils rencontrent quelqu'un d'un autre village, plaisantent et se racontent les dernières nouvelles. Sous de nombreux aspects, cette activité évoque un jardin fertile où l'on goûte les fruits et baies à mesure qu'on les cueille. Tout à coup, quelqu'un trouve un mets particulièrement rare ou peut-être un magnifique coquillage qui pourra être vendu aux touristes après l'avoir placé dans du sable ou de la terre pour que les vers, les fourmis et les asticots le nettoient en mangeant son contenu.

Aller à la mer permet aussi aux femmes de s'évader un peu de leur foyer, d'autant qu'en général, elles ne sont pas censées se déplacer autant que les hommes. Peut-être quelqu'un d'autre peut-il s'occuper des enfants à la maison ou emmènent-elles leurs enfants jusqu'au lagon où ils peuvent jouer dans l'eau, aider à la pêche ou apprendre les méthodes de ramassage. Dès le plus jeune âge, ils apprennent beaucoup des enfants plus âgés et des femmes : les noms des algues et des animaux marins comestibles, la façon de les ramasser et de les manger, les organismes à éviter et, parfois, ils apprennent, en en faisant la douloureuse expérience, qu'en cas d'imprudence, ils peuvent être mordus par des murènes et brûlés ou blessés par du corail.

Il est important de comprendre que les Tongans se familiarisent dès leur plus tendre enfance avec le milieu marin en accompagnant les autres pour pratiquer le *fāngota*. Lorsque j'ai demandé à mes sources comment ils avaient appris à nager, beaucoup m'ont regardé avec étonnement et m'ont demandé ce que je voulais dire ou ont donné pour seule réponse : « je nage depuis toujours » ou « je l'ai juste fait ». Nager leur semblait tellement naturel qu'ils ne considéraient pas cela comme le résultat d'un apprentissage particulier. McKern (n.d.:681) affirme que les Tongans « assez fréquemment ... apprennent à nager en même temps qu'ils apprennent à marcher. » Il se peut que cette affirmation ait eu une résonance étrange à l'époque où elle a été écrite (dans les années 20) et je ne peux avancer moi-même en avoir vu une preuve quelconque aux Tonga, bien que j'aie vu des femmes pêcher dans le lagon avec un nourrisson dans un bras, mais cette affirmation pourrait très bien être vraie. Pour donner une comparaison, on peut citer le cas des enfants appartenant aux nomades de la mer en Indonésie, les Suku Laut, qui apprennent à nager avant même de pouvoir marcher et contribuent à l'économie en plongeant dès l'âge de six ans (Schagatay 1996, Part IV:252).

À chaque fois que je suis allé pique-niquer à la plage avec mes amis tongans, la première chose que faisaient les enfants en arrivant était de courir dans l'eau tout habillés, sans que personne ne semble s'inquiéter beaucoup de l'absence de supervision adulte. Des accidents se produisent pourtant aux Tonga, comme partout ailleurs, mais l'eau est souvent chaude et des enfants plus âgés sont souvent aux côtés des plus petits. Comme ailleurs en Polynésie, les enfants sont socialisés par des jeux avec des enfants de tous âges (voir notamment Ritchie and Ritchie 1979). Le lagon est un fantastique terrain de jeu pour les enfants ; ils peuvent y apprendre d'importantes choses tout en s'amusant, et la nage en est un excellent exemple. À l'école, des

professeurs peuvent mieux leur expliquer comment effectuer correctement les battements de jambes et mouvements de bras, mais pour la plupart des Polynésiens, apprendre à nager semble aussi naturel qu'apprendre à marcher ou à parler correctement. Quand ils grandissent, ils ne poursuivent toutefois pas tous cette activité avec la même assiduité. Du fait des règles imposées à l'époque des missionnaires, les femmes portent toujours des vêtements pour aller à l'eau (comme de longues jupes), ce qui ne leur permet pas de nager aisément. La plupart des femmes ramassent les organismes marins simplement en marchant, en s'asseyant ou en se couchant dans les eaux peu profondes. On trouve des nageurs plus expérimentés chez les hommes, en particulier parce que la plongée et la pêche au harpon sont des activités masculines.

Si la pêche est considérée comme un travail masculin aux Tonga, les femmes leur prêtent main forte en vendant le poisson sur le marché, comme elles le font sur de nombreuses autres îles caractérisées par une économie familiale de petite échelle reposant sur la pêche. Dans les îles périphériques, les femmes sont souvent chargées de sécher le poisson et les poulpes, qui sont ensuite conservés pour être consommés en cas de besoin ou envoyés à Nuku'alofa où ils sont vendus. Bien que la plupart des produits de la mer vendus sur les marchés soient consommés sur place, le poisson et les poulpes séchés sont fréquemment envoyés à des proches résidant à l'étranger ou emmenés par les Tongans qui quittent les îles. Les habitants des îles périphériques envoient aussi des langoustes et des coquillages, en particulier des bénéitiers, en guise de cadeaux, à leurs proches résidant sur l'île principale. Ils atterrissent alors souvent dans les banquetts. Les coquillages de collection et l'artisanat fait à partir de coquillages sont vendus sur le bord de la route, sur les marchés ou dans des centres d'artisanat géré par une association de femmes.

L'aquaculture d'algues, de bénéitiers et de moules dans les lagons donne aux femmes et aux jeunes la possibilité de s'impliquer davantage dans des projets rémunérateurs. Par exemple, en 1997, des formations pratiques sur la pêche et l'aquaculture (ainsi que sur la mécanique, la construction, la menuiserie et l'agriculture) ont été mises en place à l'intention d'élèves ayant terminé leur dernière année de cycle secondaire, sans avoir obtenu leur certificat. Dans le cadre de cette initiative en cours, 300 individus immatures de bénéitier et un nombre moins élevé de coquilles turbinées ont été ensemencées en juillet 1998 pour permettre aux étudiants d'un collège de Ha'apai de gagner leur vie sans poursuivre d'études universitaires.

L'étude de l'exploitation des ressources alimentaires naturelles en Océanie doit passer par une prise de conscience du fait que, si l'on sait que les sources de protéines d'un certain nombre de populations rurales et urbaines se font de plus en plus rares (Thaman 1982), les habitudes alimentaires ne sont pas pour autant homogènes dans toutes les îles. Grand problème nutritionnel, la dégradation des systèmes alimentaires traditionnels est due à divers facteurs, notamment la croissance démographique, le développement urbain, le déficit de terres et la dépendance vis-à-vis de l'argent et des biens commerciaux. De

puis les années 70, on sait qu'en Océanie, en général, le régime alimentaire des populations des zones rurales est supérieur sur le plan nutritionnel et plus diversifié que celui des populations des centres urbains (Clark and Richards 1979). D'après la première étude sur la nutrition réalisée dans l'ensemble de l'archipel des Tonga en 1986, les populations rurales qui consomment plus d'aliments locaux ont plus tendance que les adultes des centres urbains à souffrir de surcharge pondérale, et il semble que ce surpoids soit davantage lié à la quantité d'aliments consommés, au manque d'exercice et au style de vie associé (Kingdom of Tonga 1991:263–264). D'autre part, on peut difficilement affirmer que les énormes quantités de poitrine et flanchet de mouton importé, qui constituent ces dernières décennies une part importante du régime alimentaire des habitants de Nuku'alofa et de ses environs, ainsi que d'autres régions où une grande partie des aliments consommés sont achetés, seraient la raison d'une santé plus robuste. Il n'est pas surprenant que les algues et les invertébrés marins comestibles aient plus d'importance dans les îles périphériques, où les magasins sont moins nombreux et moins bien achalandés. En 1973, par exemple, les mollusques et crustacés représentaient 5 % du total d'aliments consommés à Nuku'alofa, contre 16,2 % à Foa (île des Ha'apai). La consommation de bœuf salé en conserve, de poisson en conserve et d'autres aliments importés était aussi beaucoup plus élevée dans la capitale (Finau et al. 1987).

D'aucuns pourraient être tentés de conclure que la modalité dominante vivrière du ramassage en milieu marin en fait une activité durable, saine et assez respectueuse de l'environnement. Mais les choses ne sont pas si simples. Nombreux sont ceux qui aujourd'hui aux Tonga tirent des revenus de la vente de produits de la mer, de crustacés et de bijoux fabriqués avec des coquillages ou du corail noir. Des quantités excédentaires sont collectées pour accumuler un maximum d'argent. Les fusils sous-marins, les masques, les scaphandres autonomes, les moteurs hors-bord ainsi que d'autres équipements importés ont leur importance pour maximiser les captures. Les espèces très cotées, telles que la langouste et le bénéitier, risquent d'être ainsi victimes de surexploitation (Malm 2001). Le nombre d'espèces jugées intéressantes se réduira probablement à l'avenir en raison des changements alimentaires et du désintérêt pour nombre des anciennes traditions alimentaires provoqués par l'argent, les aliments importés et les influences venues de l'étranger. Des gens de l'extérieur commencent aussi à prendre part à ce type d'exploitation, tant comme importateurs que comme exportateurs. Beaucoup de pêcheurs se plaignent de l'amenuisement des stocks de poisson, et il m'a souvent été raconté que l'abondance et la taille des coquillages du lagon ne sont plus ce qu'elles étaient il y a encore quelques dizaines d'années.

De nombreux organismes marins accumulent des toxines et, il y a plus de vingt ans, Chesher (1986) a constaté que l'absence de système d'égout rendait les organismes de nombreuses zones impropres à la consommation humaine. D'autres études ont révélé que les fosses septiques et les déchets ménagers pénétraient l'eau souterraine et s'infiltraient dans les zones lagunaires bordant Nuku'alofa (Zann and Muldoon 1993) et que l'installation de la décharge de Nuku'alofa sur un

terrain marécageux pourrait provoquer un grave problème de pollution, à savoir la contamination par des micro-organismes et des métaux lourds des invertébrés consommés par la population locale (Zann et al. 1984).

Conclusions

Comme nous l'avons déjà indiqué, le ramassage en milieu marin peut être divisé en plusieurs activités et méthodes pratiquées dans un milieu qui connaît des changements cycliques constants. La terminologie tongane utilisée pour décrire le paysage maritime et les savoirs associés sur les organismes marins constituent des connaissances acquises par rapport à un mode de vie particulier où ces termes et savoirs sont essentiels.

Dans la culture des Tonga, le mode de vie et la pensée sont probablement fondés sur une antithèse essentielle, celle de la terre et de la mer. L'organisation du milieu marin est non seulement la reproduction d'une structure, mais fait également office d'installation qui concrétise et légitime la structure au jour le jour. On peut penser qu'en divisant le paysage maritime (et terrestre) selon des tâches réparties entre les deux sexes, les populations ont pu tirer pleinement parti des ressources naturelles sans conflit de rôles. L'apprentissage, dès la plus tendre enfance, du partage du travail et des ressources ainsi que de l'importance d'éviter les conflits internes est frappant aux Tonga, ainsi que dans de nombreuses sociétés en Océanie.

En conséquence, bien qu'à la fois les femmes et les hommes exploitent les ressources récifales et lagonaires, ils le font de façons différentes. Les femmes (et les enfants) ramassent des algues et des invertébrés et ont recours à certaines méthodes impliquant des pièges pour attraper le poisson. Ils participent aussi à la pêche au poison et au rabattage de poisson. Lorsqu'hommes et femmes visent les mêmes zones, les premiers pratiquent des méthodes jugées plus spécialisées en termes de savoir-faire et plus sophistiquées (filets, harpon et pêche à la ligne), tandis que les femmes et les enfants s'adonnent à des pratiques moins exigeantes, comme le ramassage à la main, la capture de poissons dans des paniers remplis de coraux ou d'algues ou l'utilisation d'un harpon simple.

Toutefois, les différentes techniques de pêche utilisées par les femmes et les méthodes employées (par les femmes et les hommes) pour prélever des organismes marins sont bien plus élaborées que le simple geste de se pencher pour ramasser des coquillages. Un certain nombre de méthodes désignées par un terme précis sont utilisées pour repérer et trouver les animaux, pour les empoisonner, les capturer ou les ramasser. À l'heure actuelle, le ramassage d'organismes marins remplit plusieurs fonctions : trouver de la nourriture pour soi, des proches et des amis, rencontrer d'autres personnes aux abords du lagon ou dans l'eau, se détendre simplement et s'amuser un peu (en apprenant par exemple à nager) et gagner de l'argent en vendant des fruits de mer et des objets artisanaux en coquillage. C'est un aspect important non seulement de l'approvisionnement en nourriture, mais aussi de la vie sociale sur les îles.

Par ailleurs, l'histoire du ramassage d'organismes marins aux Tonga est triste. Au cours de mes voyages et de mes

travaux de terrain dans ce pays et dans d'autres parties de l'Océanie, au cours des 26 dernières années, j'ai, à de multiples reprises, constaté un désintérêt croissant et généralisé pour les pratiques traditionnelles anciennes et un appétit croissant pour la plupart des produits venus de l'étranger. Alliée à la pollution et à la destruction physique des récifs coralliens, partiellement due au blanchissement des coraux résultant des changements climatiques, cette situation m'a inévitablement amené à conclure que les savoirs et pratiques décrits dans le présent article pourraient très bien, sous de nombreux aspects, être bientôt relégués au passé.

Avec ce constat en toile de fond, j'ai écrit il y a dix ans (Malm 1999:373) : « Une prise de conscience via l'éducation est indispensable si l'on veut que les générations à venir puissent profiter de l'abondante faune et flore marine des Tonga, leur « trésor ancestral » (*koloa tupu'a*) ». Ces mots restent plus que jamais d'actualité.

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement, pour leur concours financier à mes travaux de recherche, l'Institut suédois Sida/SAREC, « Magn. Bergvall's Stiftelse », « Stiftelsen Elisabeth Rausing's minnesfond », et « Erik Philip-Sörensen's stiftelse för främjande av genetisk och humanistisk vetenskaplig forskning ». Je remercie également les Dixon Galleries (Bibliothèque de l'État de Nouvelle-Galles du Sud, Sydney, Australie) et le Département d'anthropologie de l'Université d'Auckland (Nouvelle-Zélande) qui m'ont autorisé à reproduire des photographies de leurs archives.

Bibliographie

- Abbott I.A. 1991. Polynesian uses of seaweed. p. 135–145. In: Cox P.A. and Banack S.A. (eds). *Islands, plants, and Polynesians: An introduction to Polynesian ethnobotany*. Portland, OR: Dioscorides Press.
- Bataille-Benguigui M-C. 1988. The fish of Tonga: Prey or social partners? *Journal of the Polynesian Society* 97(2):185–198.
- Bataille-Benguigui M-C. 1994. *Le côté de la mer: Quotidien et imaginaire aux îles Tonga, Polynésie occidentale*. Bordeaux: CRET (Centre de Recherche des Espaces Tropicaux de l'Université Michel de Montaigne).
- Beaglehole J.C. (ed) 1962. *The Endeavour journal of Joseph Banks 1768–1771*. 2 vols. Sydney: Angus and Robertson.
- Beaglehole E. and Beaglehole P. 1941. *Pangai: Village in Tonga*. Wellington: The Polynesian Society.
- Braidwood R.J. 1960. Levels in prehistory: A model for the consideration of the evidence. p. 143–151. In: Tax S. (ed), *Evolution after Darwin, II*. Chicago: University of Chicago.
- Chesher R. 1986. *Pollution sources survey of the Kingdom of Tonga*. Noumea, New Caledonia: SPREP/Topic Review 19.

- Christiansen S. 1975. Subsistence on Bellona Island (Mungiki): A study of the cultural ecology of a Polynesian outlier in the British Solomon Islands Protectorate. PhD thesis. Copenhagen: Folia Geographica Danica, XIII.
- Clark R. 1991. Fingota/Fangota: Shellfish and fishing in Polynesia. p. 78–83. In: Pawley A. (ed). *Man and a half: Essays in Pacific anthropology and ethnobiology in honour of Ralph Bulmer*. Auckland: The Polynesian Society.
- Clark W.F. and Richards M.L. 1979. Tongan nutrition study gives an unexpected result. *South Pacific Bulletin* 29(1):13–16.
- Dahlberg F. (ed) 1981. *Woman the gatherer*. New Haven and London: Yale University Press.
- Dye T. 1983. Fish and fishing on Niuatoputapu. *Oceania* 53(3):242–271.
- Finau S., Prior I and Maddill J. 1987. Food consumption patterns among urban and rural Tongans. *Review (USP, Suva)* 8:35–41.
- Firth R. 1984. Roles of women and men in a fishing economy: Tikopia compared with Kelantan. p. 1145–1168. In: Gunda B. (ed). *The fishing culture of the world: Studies in ethnology, cultural ecology and folklore, II*. Budapest: Akademiai Kiado.
- Fosberg F.R. 1991. Polynesian plant environments. p. 11–23. In: Cox P.A. and Banack S.A. (eds). *Islands, plants, and Polynesians: An introduction to Polynesian ethnobotany*. Portland, OR: Dioscorides Press.
- Handy E.S.C. 1932. Houses, boats and fishing in the Society Islands. Honolulu: Bernice P. Bishop Museum, Bulletin 90.
- Hanson F.A. 1982. Female pollution in Polynesia? *Journal of the Polynesian Society* 91(3):335–381.
- Hau'ofa E. 1998. The ocean in us. *The Contemporary Pacific* 10(2):392–410.
- Helu'i F. 1999. *Critical essays: Cultural perspectives from the South Seas*. Canberra: The Journal of Pacific History.
- Hill H.B. 1978. The use of nearshore marine life as a food resource by American Samoans. Honolulu: Pacific Islands Program, University of Hawaii. *Miscellaneous Work Papers* (1978:1).
- Hirsch E. 1995. Introduction: Landscape; between place and space. p. 1–30. In: Hirsch E. and O'Hanlon M. (eds). *The anthropology of landscape: Perspectives on place and space*. Oxford: Clarendon Press.
- Ingold T. 1988. Notes on the foraging mode of production. p. 269–285. In: Ingold T. et al. (eds). *Hunters and gatherers, I*. Oxford, New York and Hamburg: Berg.
- Ingold T. 1992. Culture and the perception of the environment. p. 39–56. In: Croll E. and Parkin D. (eds). *Bush base: Forest farm; culture, environment and development*. London and New York: Routledge.
- Ingold T. 1996. Hunting and gathering as ways of perceiving the environment. p. 117–155. In: Ellen R. and Fukui K. (eds). *Redefining nature: Ecology, culture and domestication*. Oxford: Berg.
- Johannes R.E. 1981. *Words of the lagoon: Fishing and marine lore in the Palau District of Micronesia*. Berkeley, Los Angeles and London: University of California Press.
- Johansson B.M. 2004. Mollusc shells in Swedish archaeology: Occurrence, significance and potentials. *Lund Archaeological Review* 8–9 (2002–2003):89–132.
- Kingdom of Tonga. 1991. *Sixth Five-Year Development Plan, 1991–1995*. Nuku'alofa: Central Planning Department.
- Kirch P.V. 2000. *On the road of the winds: An archaeological history of the Pacific islands before European contact*. Berkeley: University of California Press.
- Kirch P.V. and Dye T.S. 1979. Ethno-archaeology and the development of Polynesian fishing strategies. *Journal of the Polynesian Society* 80(1):53–76.
- Kunatuba P. and Uwate K.R. 1983. *Vava'u housewife survey of tidal area usage*. Honolulu: Pacific Islands Development Program, East-West Center.
- Malm T. 1999. *Shell age economics: Marine gathering in the Kingdom of Tonga, Polynesia*. PhD thesis. Department of Sociology, Lund University.
- Malm T. 2001. *La tragédie des simples usagers du domaine public : le déclin du régime de propriété coutumière du domaine marin aux Tonga*. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS n° 13*:3–13.
- Malm T. 2007a. *Mo'ui: Tongan names for plants and animals*. Working Papers in Human Ecology 4. Human Ecology Division, Lund University.
- Malm T. 2007b. *Une réalité à multiples facettes: Réflexions sur la division du travail aux Tonga*. *Bulletin d'information de la CPS - HINA - Les femmes et la pêche* 16:3–9.
- Malm T. 2008. *Pirogues en perdition sur l'océan éternel: un aspect négligé de l'évolution culturelle et des conditions du développement durables en Océanie*. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS n° 23*: 3–12.
- Matthews E. (ed.) 1995. *Fishing for answers: Women and fisheries in the Pacific Islands*. Suva: Women and Fisheries Network.
- Matthews E. and Oiterong E. 1995. Marine species collected by women in Palau, Micronesia. *Micronesia* 28(1):77–90.
- McKern W.C. n.d. (c. 1929) *Tongan material culture*. unpubl. ms. Honolulu: Bernice P. Bishop Museum.
- Meehan B. 1977. Hunters by the seashore. *Journal of Human Evolution* 6:363–370.
- Ortner S.B. and Whitehead H. (eds). 1981. *Sexual meanings: The cultural construction of gender and sexuality*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Perminow A.A. 1996. Moving things of love: An ethnography of constitutive motions on Kotu Island in Tonga. PhD thesis. University of Oslo.
- Ramsay, C.S. 1938. Tin Can Island: A story of Tonga and the swimming mail man of the South Seas. London: Hurst and Blacket.
- Ritchie J. and Ritchie J. 1979. Growing up in Polynesia. Sydney: George Allen and Unwin.
- Schagatay E. 1996. The human diving response: Effects of temperature and training. PhD thesis. Department of Animal Physiology, Lund University.
- Schoeffel P. and Talagi S. 1989. The role of women in small-scale fisheries in the South Pacific: Report of case studies in Cook Islands, Papua New Guinea, Solomon Islands, Tonga, Vanuatu and Western Samoa. London: Food and Rural Development Division, Commonwealth Secretariat (TP/SFD/1).
- Thaman R.R. 1982. Deterioration of traditional food systems, increasing malnutrition and food dependency in the Pacific Islands. *Journal of Food and Nutrition* 39:109–121.
- Titcomb M. 1978. Native use of marine invertebrates in old Hawaii. *Pacific Science* 32(4):325–386.
- Vaea Hon. and Straatmans W. 1954. Preliminary report on a fisheries survey in Tonga. *Journal of the Polynesian Society* 63:199–215.
- Zann L.P. 1994. The status of coral reefs in south western Pacific Islands. *Marine Pollution Bulletin* 29(1):52–61.
- Zann L. and Muldoon J. 1993. Management of marine resources in the Kingdom of Tonga. unpubl. Technical Annex to: Tonga National Tourism Plan. Canberra: Nicholas Clark and Associates.
- Zann L.P., Kimmerer W.J. and Brock R.E. 1984. The ecology of Fanga'uta lagoon, Tongatapu, Tonga. Honolulu: University of the South Pacific and University of Hawaii Sea Grant Cooperative Report.



Une fillette des Tonga ramasse des invertébrés marins sur le platier.

Annexe

Principales utilisations des algues, des invertébrés marins et de la chaux corallienne dans l'archipel des Tonga, hier et aujourd'hui. Vous trouverez ci-dessous une liste récapitulative des usages décrits par Malm en 1999. Les usages et croyances obsolètes (ou quasiment éteints) sont signalés par un astérisque (*).

A. PRODUITS DE LA MER COMESTIBLES

1. Subsistance : algues, méduses, anémones, squilles, crevettes, crabes, langoustes, chitons, gastropodes, bivalves, calmars, poulpe, oursins, holothuries.
2. Entraide entre proches et amis : toute ressource marine comestible.
3. Présents « en nature » offerts lors de rassemblements religieux et de cérémonies : surtout langoustes, bénédictiers et poulpe.

B. ACTIVITÉS RÉMUNÉRATRICES

1. Vente de nourriture, sur le territoire des Tonga : toute ressource marine comestible.
2. Vente de bijoux, d'objets d'artisanat et d'objets souvenirs en coquillages, sur le territoire des Tonga : coraux précieux, coquilles des crabes, gastropodes, bivalves, grandes aiguilles d'oursins.
3. Exportation de produits de la mer : en particulier, algues, langoustes, bénédictiers, poulpes et holothuries.
4. Exportation de bijoux : corail noir, gastropodes, nacre, perles de culture.
5. Spécimens marins d'aquarium : coraux, anémones, crustacés, mollusques.

C. DÉCORATIONS ET BIJOUX

1. Décoration de tombes : sable corallien, coraux broyés, gorgones rouges, gastropodes, bivalves.
2. Bijoux, petits objets gravés : coraux précieux, gastropodes, bivalves.
3. Incrustations dans des sculptures en bois et des bijoux : nacre (récent regain d'intérêt dans la fabrication de souvenirs et de répliques, dont des coquilles d'ormeau incrustées dans des défenses de sanglier et coupes de dents de baleine).
4. *Troc de produits précieux : gastropodes, bivalves.
5. Décorations de couture : gastropodes, bivalves.
6. *Décorations de panier : gastropodes, bivalves.
7. Décoration des maisons, des églises et des jardins : gorgones rouges, gastropodes, bivalves.

D. UTILISATION DE CALCAIRE CORALLIEN

1. *Permanente, lissage ou décoloration des cheveux.
2. *Coloration des cheveux.
3. *Élimination des poux.
4. Traitement des affections cutanées.
5. Teinture des nattes portées à la taille.

E. NAVIGATION ET PÊCHE

1. Récavage des bateaux : algues.
2. *Décoration des pirogues : coquilles d'ovule commune.
3. Ancres : pierres coralliennes.
4. Leurre à poulpe : calcaire, porcelaine *Cypraea tigris*.
5. Hameçons : gastropodes*, bivalves (seules les huîtres perlières restent utilisées).
6. *Lests pour épousettes : morceaux de corail, porcelaine monnaie, arches.
7. Poids pour lester les frondes de palmier utilisées pour rabattre le poisson : morceaux de corail.
8. Appâts pour poisson : algues, crevettes, crabes, chair de mollusques, oursins.
9. Capture de poisson dans des paniers : algues, coraux rocaillieux.
10. Poison pour poisson : holothurie *loli* (*Holothuria atra*).

F. USTENSILES

1. Nettoyage des mains : corail mou/éponge*, corail de forme sphérique.
2. *Limes, instruments abrasifs : corail, coquilles de bénédictier, piquants des oursins.
3. *Couteaux : gastropodes, bivalves.
4. *Ciseaux, gouges, foreuses : gastropodes, bivalves.
5. *Grattoirs, râpes : gastropodes, bivalves.
6. Lissage et aplatissement des feuilles de pandanus : bivalves.
7. *Rasage : bivalves.
8. *Herminettes : bivalves.
9. Ouverture des coques de noix de coco : bivalves.
10. *Impression sur céramique : bivalves.
11. Dispositif de signalisation : trompette de triton.
12. Bols, plateaux, cendriers : grands bivalves.
13. Pierres pour les fours traditionnels : calcaire corallien.
14. Poids des filets de protection des aliments et/ou des boissons : gastropodes.
15. *Drainage de furoncles : bivalves.
16. Pièces de jeux : gastropodes, bivalves.
17. *Automutilation lors de funérailles : gastropodes, bivalves.

G. AUTRES USAGES

1. Travaux de construction : calcaire corallien.
2. *Lecture de présages : porcelaine *Cypraea tigris*.
3. Révélation de la virginité : ovule commune.
4. *Renforcement du poignet d'un homme qui se bat : cônes.

Concrétiser le potentiel offert par les aires marines placées sous gestion locale dans le Pacifique Sud¹

Hugh Govan²

Résumé

Dans les îles du Pacifique, l'intensification constante des pressions exercées sur des ressources naturelles épuisables est principalement due à la rapide croissance démographique. Bientôt, ces pressions seront exacerbées par les effets des changements climatiques. L'une des solutions qui pourraient permettre de contenir efficacement ces pressions est offerte par les aires marines placées sous un régime de gestion locale, reposant sur les atouts que possèdent les communautés en termes de savoirs traditionnels, de propriété coutumière et de gouvernance, alliées à une prise de conscience, à l'échelon local, de la nécessité d'agir. Néanmoins, la réussite de ce type de régime est subordonnée à l'élargissement de ce concept de manière que ces aires deviennent des éléments d'un système intégré de gestion des communautés insulaires. Les implications de ce postulat sont examinées ici en détail.

Introduction

Au cours des dix dernières années, la montée en flèche sans précédent du mouvement de gestion communautaire des ressources côtières s'est accompagnée de l'instauration de régimes actifs de gestion sur plus de 12 000 km² dans le Pacifique Sud. Ce mouvement regroupe aujourd'hui plus de 500 communautés dans 15 États indépendants et Territoires et affecte plus de 1 000 km² de zones où toute pêche est interdite. Cela a, par ailleurs, facilité la concrétisation d'objectifs ambitieux en matière de moyens d'existence et de conservation.³ Cette démarche repose sur les atouts que possèdent les communautés en termes de savoirs traditionnels, de propriété coutumière et de gouvernance et s'allie à une prise de conscience, à l'échelle locale, de la nécessité d'agir. Dans la plupart des cas, le mouvement naît du désir de la communauté de conserver ou d'améliorer ses moyens d'existence là où la conservation et l'exploitation durable des ressources sont des concepts déjà ancrés dans le système de gestion traditionnelle du milieu.

L'accueil favorable réservé aux aires marines placées sous gestion locale s'explique par le fait que les communautés en perçoivent les avantages possibles, dont la régénération des ressources naturelles, l'amélioration de la sécurité alimentaire, l'amélioration de la gouvernance, l'accès à l'information et aux services, des avantages pour la santé, une meilleure garantie des droits de propriété, la redynamisation de la culture et l'organisation communautaire.⁴ On compte aussi parmi les avantages perçus l'exclusion d'autres parties prenantes des secteurs de pêche et la collaboration avec des organismes extérieurs. Il se peut

que les communautés y voient un mélange acceptable d'avantages découlant de leur investissement, dont le principal concerne peut-être le renforcement du contrôle qu'elles exercent sur les ressources locales.

S'il est difficile de quantifier l'incidence des régimes de gestion locale sur les moyens d'existence, les informations disponibles (associées à l'absence ou à l'échec d'autres approches) semblent indiquer clairement que la gestion communautaire adaptative est un élément fondamental de construction des approches de gestion intégrée des îles ou des approches écosystémiques. Des innovations majeures ont permis la multiplication des aires marines sous gestion locale, notamment les groupes de sites soutenus par des réseaux régionaux, nationaux et infranationaux ou sociaux. On peut aussi citer le soutien que divers organismes ont apporté aux simples méthodes participatives d'apprentissage et d'action, la définition de nouveaux rôles pour les pouvoirs publics, plus apparentés à du soutien, une prise de conscience accrue de l'importance de la rentabilité du régime adopté et, dans une certaine mesure, la création des cadres juridiques pertinents.

L'instauration généralisée d'aires marines sous gestion locale débouchera certes sur une multiplication des aires marines protégées, mais une approche axée sur cette seule mesure serait onéreuse et difficile à pérenniser. Il est peu probable que l'on puisse tirer des avantages écologiques ou halieutiques de la création de nouvelles zones de pêche interdite, à moins que les communautés n'aient recours à une plus large gamme d'outils de gestion pour régler d'autres problèmes se posant dans l'ensemble de leur zone de pêche et dans les bassins

¹ Le présent article est basé sur l'article de Govan H. (ed) 2009. Status and potential of locally managed marine areas in the South Pacific: Meeting nature conservation and sustainable livelihood targets through wide-spread implementation of LMMAs (parrainé par le PROE/WWF/WorldFish-Reefbase/CRISP). Il peut être téléchargé à l'adresse : http://www.sprep.org/att/publication/000646_LMMA_report.pdf

² Conseiller technique du Réseau d'aires marines sous gestion locale et du Coordonnateur régional de la Commission mondiale des aires protégées, région mélanésienne. Courriel : hgovan@gmail.com

³ À titre de comparaison, les anciens modèles de réserves de plus grande superficie et organisées par le pouvoir central se sont, pour la plupart, soldés par des échecs. Il faut désormais revoir les quelque 14 000 km² de « parcs théoriques » enregistrés dans les bases de données nationales et mondiales de la région.

⁴ Bien qu'on ait pu vérifier quantitativement l'augmentation de l'abondance des espèces ciblées dans les zones de pêche interdite, les éléments à l'appui des autres avantages sont moins scientifiques.

versants. D'après l'expérience des Îles Fidji et des Îles Salomon, des approches intégrées seraient faisables, et la phase pilote d'installation de vastes réseaux de sites ne coûterait que quelques centaines de dollars par communauté. Malgré cela, certaines approches de conservation ou approches fondées sur la science restent appliquées en dépit de leur coût exorbitant, ce qui semblerait indiquer que la notion de rentabilité des mesures n'est pas encore assez soulignée (Govan 2009).

À l'échelon national ou provincial, les pouvoirs publics devraient, en collaboration avec la société civile, promouvoir une gestion locale efficace, de sorte à prendre des mesures de soutien rentables et à coordonner des approches de gestion adaptative dans les communautés où les ressources naturelles sont menacées. Cette collaboration est nécessaire pour réduire les coûts et s'assurer une stratégie de gestion des ressources qui soit abordable, viable à long terme, et le mieux adaptée aux engagements nationaux en matière d'aires protégées, mais aussi aux priorités liées à la sécurité alimentaire, à la résilience et à l'adaptation aux effets des changements climatiques.

Les régimes de gestion locale s'appuient sur les atouts locaux et traditionnels des communautés pour assurer une gestion des ressources qui permette de préserver à la fois les ressources et la résilience des Océaniens — à savoir les clés de la perpétuation de leur mode de vie. Les tentatives imprudentes d'élargissement des approches en place ou d'injection de nouveaux fonds substantiels pourraient éroder les fondements mêmes des aires marines sous gestion locale. Comme l'a affirmé en 2008 Derek Sikua, Premier Ministre des Îles Salomon, « l'autosuffisance d'une communauté vivrière ... est un atout qui ne doit être ni négligé, ni minoré. Nous sommes en partie autosuffisants, ce qui nous protège dans une large mesure du risque de vulnérabilité. »

À cet égard, il est capital de comprendre que, dans des centaines de lieux, les communautés assurent déjà une « gestion » active de leurs ressources. Elles décèlent leurs problèmes, prennent des décisions et appliquent ensuite des mesures pour les régler. Cette démarche étant le premier pilier de la gestion des ressources et du développement durable, les pouvoirs publics et les organismes d'aide devront arroser cette « graine », appelée à devenir le fondement d'une gestion plus globale du développement communautaire et national. Il faut, pour cela, reconnaître le potentiel de ces aires sous gestion locale et instaurer un mécanisme de soutien institutionnel et juridique sans précédent à l'époque moderne. Il sera peut-être nécessaire soit d'adapter des institutions traditionnelles pour qu'elles correspondent aux nouvelles situations, soit de créer de nouvelles institutions hybrides. Les agents et les institutions auraient probablement besoin de changer de mentalité pour faciliter et appuyer l'action des communautés et abandonner la mentalité du commandement/contrôle en aveugle. Ce changement commence déjà à se manifester dans certains pays.

Les objectifs de ce type d'approche peuvent être explicites, mais aussi variés et non définis. Les communautés sont animées du désir d'améliorer leurs moyens d'existence, souvent en rapport avec la sécurité alimentaire ou l'amélioration du produit de la pêche. Les communautés tireraient profit d'un débat plus vaste sur les problèmes et leurs racines de sorte que les décisions et mesures de gestion qu'elles prennent soient mieux comprises et respectées à l'échelon local. Cela pourrait permettre d'éviter que les outils de gestion (comme les aires marines protégées) soient utilisés à mauvais escient dans des situations où il est peu probable qu'ils aient un véritable effet. Des discussions et décisions clairement exprimées par les communautés leur permettraient de définir des références essentielles pour une gestion adaptative continue et contribueraient à une meilleure coordination de l'action des organismes de soutien.

Cela ne va pas forcément de pair avec des « plans de gestion » complexes. Il est au contraire préférable de disposer de plans faciles à comprendre, simples et adaptés à la communauté concernée. Lorsque les communautés établissent des plans axés sur des objectifs plus ou moins bien définis et évaluent de façon suivie les progrès qu'elles enregistrent, on parle de gestion communautaire adaptative (Govan 2008 ; Govan et al. 2008a). On retrouve souvent ce type de gestion dans les communautés où un régime de gestion à grande échelle existe de longue date. Il est fréquent que des organismes externes déclenchent le processus d'examen, ou soient partie prenante à ses conclusions. Par conséquent, cette gestion communautaire adaptative pourrait être désignée par un terme plus indiqué : cogestion communautaire adaptative.

La gestion est assurée essentiellement par les groupes d'utilisateurs concernés au sein d'une communauté, mais les organismes institutionnels et les interlocuteurs privés à l'échelon local et national sont aussi parties prenantes. Cela permet d'optimiser l'exploitation du capital social existant, sous la forme de droits en vigueur (ou attribués) sur les ressources, la gouvernance locale, les informations traditionnelles et locales, l'action dans un intérêt propre et l'auto-exécution des mesures prises.

Une communauté fixe des priorités et des objectifs et propose des mesures en fonction des informations locales disponibles. Les mesures sont mises en œuvre et les résultats sont vérifiés à intervalles réguliers.⁵ Symbolisant l'accord d'une communauté, le plan est souvent simple et tient en une seule page. Alliés aux nouvelles informations disponibles, les résultats des vérifications (scientifiques ou perceptives) servent à examiner et à modifier le plan. De cette façon, de nouvelles informations ou initiatives peuvent lui être intégrées (préparation à la survenue de catastrophes, adaptation aux effets des changements climatiques, par exemple).

De toute évidence, la gestion communautaire adaptative est un concept simple et familier, puisqu'il ressemble à de nombreuses approches traditionnelles de gestion des

⁵ Aux Îles Fidji, d'après les informations transmises, environ un tiers des villages définissent des buts quantitatifs et en assurent le suivi à l'aide d'approches plus ou moins scientifiques, comme les relevés répétés le long de transects (Govan et al. 2008b).

ressources (Hickey 2006 ; Cinner et al. 2007). Par contre, ce qui est assez nouveau dans cette approche, ou en tout cas pas encore largement accepté,⁶ c'est la volonté d'en faire le fondement du bien-être des populations océaniques et de leurs ressources.

Pour maximiser le potentiel des méthodes de gestion adaptative, il convient d'intégrer aux stratégies de soutien de tous les projets de développement des ressources naturelles et des communautés des « plans » communautaires précis ainsi que leur examen régulier par une démarche participative. En outre, la gestion adaptative, définie comme l'apprentissage par la pratique, devrait être pratiquée non seulement à l'échelon des communautés, mais aussi par les organismes de soutien. En effet, bien trop souvent, les agents de ces organismes reprennent à leur compte les hypothèses du passé et commettent en conséquence les mêmes erreurs.

Les outils de gestion sélectionnés par les communautés tendent à être simples à mettre en œuvre et à faire respecter. Il s'agit notamment d'interdictions de pêche dans certaines zones et/ou à certaines saisons, de restrictions imposées à certaines techniques de pêche particulières, de la gestion des déchets et des activités de remise en état du milieu. D'après l'expérience des Îles Fidji et d'ailleurs (Govan et al. 2008a), les communautés doivent percevoir des avantages tangibles et rapides pour être encouragées à assurer une gestion suivie. Point important, ces avantages ne doivent pas forcément prendre la forme d'avantages monétaires ; ils correspondent fréquemment à une perception par la communauté locale d'une croissance des stocks de certaines espèces dans les zones de pêche interdite.

Compte tenu de leur simplicité et de leur importance culturelle ainsi que des pressions et intérêts internationaux divers et variés, les zones de pêche interdite prennent inévitablement plusieurs formes (Govan et al. 2008a). Toutefois, la marge de manœuvre étant considérable, il est possible de mieux adapter la forme choisie aux objectifs de la communauté, de sorte à réduire les risques d'échec, de démotivation, donc de déception. D'autres outils doivent être envisagés pour la gestion de toute la zone sous régime de propriété coutumière, à savoir l'interdiction saisonnière de la pêche, la protection des habitats de nourricerie et des concentrations de reproducteurs et l'imposition de restrictions concernant les pratiques destructrices. Lorsqu'elles sont comprises, adaptées et appliquées aux problèmes locaux, les réglementations nationales ont bien plus de chances d'être appliquées et respectées. La clé de la réussite réside dans des règles à la fois simples et faciles à appliquer équitablement.

L'amélioration du produit de la pêche étant le principal moteur d'action des communautés, il est urgent de faire en sorte que des conseils appropriés sur les pêches soient dispensés. Les organismes de conservation ne sont peut-être pas les mieux placés pour dispenser de tels conseils, faiblesse qui pourrait être palliée grâce à un engagement plus fort avec les services nationaux des pêches. Il faut toutefois tirer la sonnette d'alarme, car les projets de gestion des pêcheries menés dans la région ont, pour la plupart, été axés sur des modèles occidentaux inadéquats,

rigides, qui demandent énormément de données, de moyens financiers, et qui ne sont pas du tout adaptés au contexte océanique (voir notamment Ruddle et Hickey 2008 ; World Bank 2000 ; Munro et Fakahau 1992).

Implications d'une mise en œuvre à plus grande échelle

1. Unités de gestion définies par la propriété coutumière

Compte tenu de la portée limitée qu'ont les interdictions de pêche dans de petites zones lorsqu'elles sont appliquées seules, de la nécessité de gérer les pêcheries dans leur ensemble ou leur incidence sur les ressources et de l'opportunité d'adopter des approches s'appliquant davantage à l'ensemble de l'écosystème, il convient d'envisager, pour tous les modèles existants et futurs de gestion adaptative, la possibilité d'inclure dans le plan communautaire toute la zone relevant du régime de propriété considéré. Aux Îles Fidji, les communautés gèrent l'intégralité de la zone de pêche coutumière (qoliqoli), et les exemples se multiplient au Samoa, aux Îles Salomon et en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Govan et al. 2008a), ce qui donne à penser qu'une gestion communautaire de l'ensemble de la zone relevant du régime de propriété coutumière peut être appliquée là où les frontières sont clairement acceptées. Cette approche se limite principalement au milieu marin, ce qui traduit probablement le parti pris des intervenants plutôt que des obstacles majeurs à une application plus large.

Il sera important de mettre au point, à l'intention des intervenants, des directives sur la façon d'aborder les régimes de propriété, d'améliorer l'utilisation des savoirs écologiques traditionnels et de tenir compte d'autres facteurs sociaux associés dans chaque pays. L'application des mesures de gestion à des zones plus vastes pourrait susciter des conflits à deux niveaux. À l'échelon local ou communautaire, elle pourrait faire naître des litiges sur la délimitation des zones ou exacerber les disputes existantes. Cela dit, il est assez facile de mettre au point des solutions simples pour identifier très tôt ces problèmes de délimitation, pour les éliminer ou en réduire les effets. À l'échelon national ou au niveau du pouvoir central, il se peut que les pouvoirs publics rechignent à donner suite à des revendications locales concernant des biens pouvant être considérés comme appartenant à l'État ou à la « Couronne » sur le plan juridique. Toutefois, il devrait être aisé de contourner ce problème, l'approche proposée se limitant à la « gestion des ressources ». Par exemple, aux Tonga, l'État, propriétaire de toutes les ressources côtières, a adopté une loi permettant une gestion communautaire progressiste (Govan et al. 2008a).

2. Superficie et permanence des zones de pêche interdite

Le vif soutien apporté aux aires marines sous gestion locale dans le Pacifique Sud est né des ambitieux objectifs fixés à l'échelon mondial pour protéger une grande proportion des aires marines. Les différences entre aires protégées et interdictions mises en œuvre par les communautés sont bien réelles et importantes.

⁶ Voir, par exemple, Johannes 1998 et le cas de la gestion sans données.

Il convient de les étudier de façon exhaustive et avec urgence avant que les planificateurs ne conçoivent des approches nationales de création d'aires marines protégées ou de développement durable.

Bien que cette question soit quelque peu polémique (cf. Foale et Manele 2004), les interdictions traditionnelles, ou tabous, ne sont que l'un des nombreux outils de gestion traditionnelle des ressources pensés dans une large mesure pour assurer l'exploitation durable des ressources ou subvenir aux besoins des communautés. En conséquence, les interdictions sont souples et il peut être possible de pêcher occasionnellement ou de façon habituelle dans une aire sous gestion locale, qui peut être suffisamment petite pour s'adapter de façon optimale au régime d'application des règles et de propriété. Cela diffère de certaines perceptions occidentales des aires protégées.

Si les petites réserves où la pêche est strictement interdite ou les zones fermées aux usagers sont parfois critiquées au motif qu'elles ne sont pas adaptées à la conservation de la biodiversité, cette argumentation néglige le fait que les petites réserves peuvent mieux servir les objectifs que se fixent les communautés en matière de gestion des pêcheries et mieux correspondre au régime local de propriété et aux moyens disponibles pour l'application des règles adoptées. Ces interdictions peuvent aussi jouer un rôle important en fédérant les communautés, qui peuvent alors se pencher sur d'autres aspects des plans de gestion.

D'après Halpern et Warner (2003) et la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN (CMAP-IUCN 2008), une réserve conçue pour conserver la biodiversité est idéalement délimitée de sorte à avoir un minimum d'habitats situés en bordure de réserve et un maximum de superficie intérieure protégée (une aire large et circulaire constituant une forme optimale). En revanche, en termes de gestion des pêcheries, le type d'habitats bordant l'aire marine protégée et leur étendue spatiale sont parfois plus importants que la taille même de l'aire ; en effet, une vaste aire présente peu d'intérêt et réduit sensiblement le nombre de sites de pêche disponibles, la taille ayant une incidence sur la migration ou sur le rayonnement des poissons situés au départ dans l'aire marine protégée.

Les attentes des communautés seraient sans aucun doute satisfaites en plus grand nombre si certaines réserves, très petites, étaient agrandies ou configurées différemment. La gestion communautaire adaptative donne aux communautés la possibilité de tester différentes configurations temporelles ou spatiales, en fonction de conseils externes ou plus probablement de l'expérience d'autres communautés. Une communauté pourra adopter une modification de la configuration de sa réserve si elle perçoit que ses avantages en dépassent les coûts, en termes de conflits ou de mise en application des règles applicables à la réserve.

En outre, il est habituellement prévu d'autoriser périodiquement l'accès aux réserves communautaires pour permettre aux populations d'y trouver de la nourriture à certains moments de l'année. Bien que, dans d'autres régions, cette approche soit moins fréquemment retenue pour servir la cause de la conservation de la

biodiversité, elle n'est pas incompatible avec certaines catégories d'aires protégées et représente un outil habituel de gestion des pêcheries. Les interdictions temporaires étant un outil commun dans la région, par ailleurs compatible avec les pratiques traditionnelles, elles pourraient bien être l'un des instruments de gestion des pêcheries les plus indiqués dans le Pacifique. Il convient d'étudier plus avant leur rôle et leur utilisation optimale pour la conservation de la biodiversité.

En fin de compte, dans le cadre des régimes de gestion locale des aires marines actuellement en place, les communautés choisissent la taille de la réserve, sa configuration et le régime d'interdiction de pêche qui lui est associé. Cette approche doit être adoptée dans le cadre d'une gestion nationale ou écosystémique. La gestion et l'exécution des règles interviennent à l'échelon local, mais il peut être nécessaire d'envisager de nouvelles approches pour le suivi ou la planification des aspects temporels.

3. Réseaux écologiques ou couverture représentative

Dans certaines régions, les stratégies sociales et institutionnelles ont beaucoup contribué à l'essor rapide des aires marines sous gestion locale. Les organismes ont pris pour habitude de fixer des critères logistiques, sociaux et communautaires d'autre nature pour orienter la sélection des sites, plutôt que de s'appuyer sur des facteurs écologiques explicites. Grâce à des critères tels que la motivation et l'intérêt des communautés concernées, l'absence de conflits et les considérations liées au soutien logistique, alliés à une démarche d'apprentissage adaptatif, les expériences « réussies » ou pilotes se sont multipliées, formant aujourd'hui un ensemble qui sert à orienter les démarches adoptées ailleurs.

Souvent, les données techniques de départ peuvent se limiter à des données empiriques simples, fondées sur l'expérience d'autres communautés ou sur des informations scientifiques existantes. Les communautés qui adaptent ces données techniques en fonction de leurs savoirs traditionnels et locaux possèdent une bonne base de travail qui peut être améliorée soit en fonction de l'expérience, soit en fonction de nouvelles informations.

Ces démarches fondées sur l'apprentissage par la pratique se prêtent mal aux méthodes de planification occidentales et extérieures qui sont appliquées à la conservation. Suspender la sélection des sites où s'applique le régime communautaire de conservation à des priorités externes constitue une approche coûteuse, qui pourrait déboucher sur la gestion de zones restreintes et sur une dépendance accrue vis-à-vis soit des mesures d'incitation, soit de l'injection de ressources extérieures. Ce genre d'approches est en partie à blâmer dans la longue liste d'échecs des aires marines protégées ou des « parcs théoriques » (voir Huber and McGregor 2002 ; voir données sur les « sites actifs », Govan 2009). À l'échelon national, les pouvoirs publics devraient s'assurer que la définition des priorités ne se solde pas par une réduction des avantages plus génériques (comme les moyens d'existence) dont peut bénéficier la population dans son ensemble.

En retraçant l'histoire des aires protégées dans le Pacifique Sud, on peut déduire que l'incapacité à comprendre les inadéquations de la planification du haut vers le bas et les limites des modèles imposés de l'extérieur aboutit à des échecs d'autant plus onéreux que les projets pilotes

sont mis en œuvre à grande échelle (ex. : faibles taux de survie des aires protégées instituées dans le cadre de coûteux programmes régionaux, tels que le Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud et le Programme eaux internationales, ainsi que de vastes projets nationaux, comme le projet de la Baie de Milne).⁷ Cette situation est aggravée par le risque de compromettre les approches efficaces ou prometteuses actuellement en place qui sont tributaires du capital social local.

Dans le cadre de la présente étude, les approches probablement les plus constructives et durables, en termes de rentabilité et de possibilité d'institutionnalisation au sein des systèmes publics, ont été observées au Samoa et aux Îles Fidji et, plus récemment, dans certains districts d'autres pays. Des approches nationales ou infranationales y sont employées pour créer à grande échelle des aires marines sous gestion locale, en suivant les principes de réussite et de pérennité tirés d'autres sites. Des contributions externes ont été sollicitées pour le suivi de la biodiversité, des recherches sélectives ayant été effectuées sur des questions essentielles ou nouvelles. En outre, des conseils et procédures adaptés à la situation locale ont été définis pour maximiser les avantages tirés.

4. Étapes et techniques de planification

Souvent, il est tentant d'avoir recours à des outils d'une sophistication inutile. Or, la promotion d'une gestion communautaire adaptative demande des outils très souples, complets, simples et le plus intuitifs possibles. C'est essentiel tant pour les communautés que pour les agents des organismes de soutien.

Pour les communautés, il est bénéfique de pouvoir compter sur des outils simples qui aident à rationaliser la planification ainsi que sur le soutien d'intervenants externes neutres. Il se peut que les méthodes et outils proposés doivent s'appliquer à de grands groupes et, dans certains cas, à la plupart des membres de la communauté ou des parties prenantes. Ces outils et méthodes employés par la communauté devraient également être accompagnés d'accords et de stratégies d'application, et être aussi transparents ou responsables que possible. En outre, ils devraient proposer des résultats escomptés qui peuvent être débattus avec des intervenants extérieurs avec un minimum de risque de malentendu et qui facilitent une évaluation interne et éventuellement externe dans le cadre de la gestion adaptative.

Il arrive que les agents des organismes exécutants aient des bagages éducatifs et professionnels très variés, notamment dans les domaines de la pêche, de la conservation, de la formation universitaire et de l'animation socio-éducative. Il n'est que rarement possible de dispenser des formations structurées. Les techniques et méthodes doivent donc être faciles à comprendre, reposer sur des principes simples, et s'adapter aisément aux circonstances locales. Elles doivent aussi être faciles à suivre et à évaluer pour permettre un contrôle de la qualité plus aisé et le diagnostic précoce des problèmes systémiques.

5. Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux ou « circuits » de soutien ont joué un rôle essentiel pour mettre en place et appuyer les programmes des communautés et des organismes de soutien. Actifs aux échelons infranational, national et international, ces réseaux offrent des possibilités d'apprentissage plus souples que les méthodes structurées. Ils permettent aussi aux communautés de tisser des liens qui permettront à leur tour de promouvoir la résilience tant écologique que culturelle (comme les réseaux nationaux et régionaux d'aires marines sous gestion locale, décrits dans LMMA 2007 et Rowe 2007). Parfois, ce sont les organismes publics qui proposent la plupart de ces services de réseau. Toutefois, ils se voient particulièrement enrichis lorsqu'ils sont ouverts à tous les secteurs. En Mélanésie, par exemple, ces réseaux étaient au départ emmenés par la société civile jusqu'à ce que des voix s'élèvent pour encourager les pouvoirs publics à jouer un rôle de chef de file.

Les liens qui peuvent être créés via ces réseaux ne devraient pas être sous-estimés, car ils peuvent faciliter le développement de nouvelles relations et de structures institutionnelles plus appropriées, la coordination d'interventions et de politiques à l'échelon national, la gestion des conflits et le cheminement de l'information. Il est probable que ces réseaux soient étouffés par des démarches normatives et il est difficile de définir les ingrédients clés à marier, si ce n'est l'instauration de la confiance et l'assurance d'un engagement individuel ou institutionnel.

La plupart des pays soit se sont tournés vers une décentralisation des régimes de gestion locale des aires marines, soit sont en passe de le faire. Cela permet de réduire les difficultés logistiques et les coûts liés au soutien des réseaux et peut contribuer à améliorer la rapidité d'intervention et de soutien des institutions face à des problèmes locaux.

6. Besoins en information et recherche

Une grande partie de l'attention s'est portée sur la « sensibilisation », et l'éducation et l'information sur le milieu sont très utiles aux communautés. Toutefois, il est possible d'en renforcer sensiblement l'efficacité et de réaliser de belles économies en améliorant le cheminement de l'information. Les différents programmes en place reposent sur un grand nombre d'informations identiques, et malgré un certain degré de partage d'information, les bailleurs continuent de financer des projets qui « réinventent la roue » (à savoir élaborent de nouveaux supports très proches de ceux qui existent déjà). Quelques ajouts judicieux aux jeux d'affiches⁸ et supports audio-visuels existants permettraient très probablement de satisfaire les besoins immédiats de la plupart des communautés. Les outils participatifs d'information et de sensibilisation ont souvent été employés lors de la planification de la gestion locale d'aires marines aux Îles Fidji, aux Îles Salomon et à Vanuatu (Govan et al. 2008a).

⁷ Baines et al. 2002, 2006 ; Aitaro et al. 2007 ; Govan 2009.

⁸ Par exemple, la Fondation internationale des peuples du Pacifique Sud a pris l'initiative de mettre gratuitement à disposition des usagers des illustrations d'affiches sur les problèmes liés aux ressources côtières. Ces illustrations ont été utilisées et traduites dans plus de sept pays (<http://www.fsipi.org.fj>).

Certains aspects des « supports d'information » n'ont pas été pensés de façon appropriée. Cela traduit soit la lecture que font les intervenants externes des besoins prioritaires en information, soit des recherches insuffisantes. Les recherches effectuées devraient être davantage axées sur les besoins des gestionnaires (à savoir les communautés et les organismes qui les soutiennent). À l'heure actuelle, les priorités en matière de recherche et de capacités sont souvent importées de l'extérieur de la région et se fondent sur des modèles de gestion inadéquats. La région compte désormais de considérables capacités d'assistance technique, mais les organismes d'aide se heurtent à la difficulté de devoir apporter une assistance des plus ciblées et indiquées en fonction de priorités qu'ils discernent sur le terrain. Il est nécessaire de proposer de nouvelles méthodes pour améliorer la communication entre les communautés et les organismes d'aide, d'une part, et entre elles et les instituts de recherche, d'autre part.⁹

Voici quelques-uns des besoins essentiels des communautés ou des organismes qui les soutiennent en matière de recherche ou d'information : 1) disposer d'informations utiles à la gestion d'espèces présentant un intérêt particulier pour les communautés ; 2) multiplier de façon organique les aires marines sous gestion locale afin d'atteindre des objectifs nationaux en matière de pêche et de biodiversité ; 3) optimiser les systèmes traditionnels de fermeture des zones de pêche (petites superficies et accès autorisé périodiquement) à des fins de gestion ; 4) appliquer des méthodes de gestion similaires aux bassins versants ; et 5) s'assurer que les instituts de recherche s'intéressent aux besoins en information des communautés.

7. La gestion intégrée des ressources au service de la conservation et de moyens d'existence durables ?

Les caractéristiques des régimes de gestion locale des aires marines, en particulier en termes de superficie et de permanence, comme indiqué ci-dessus, donnent à penser que, pour qu'ils contribuent de façon optimale aux efforts de conservation et aux moyens d'existence des populations, il est nécessaire d'accélérer leur essor et leur croissance, jusqu'à ce que la gestion adaptative devienne la norme plutôt que l'exception à l'échelon des communautés. Les possibilités que révèle l'expérience des aires marines sous gestion locale dans le Pacifique vont bien au-delà de la concrétisation d'objectifs internationaux, comme la représentativité des réseaux d'aires marines protégées, et offrent une réponse aux nombreux appels lancés pour mettre en place des systèmes de gestion intégrée du littoral (ou des îles) ou de gestion écosystémique qui servent plusieurs buts : promotion des moyens d'existence, développement, pêcheries littorales et conservation dans son ensemble (Whittingham et al. 2003 ; Bell et al. 2006 ; World Bank 2006 ; Jenkins et al. 2007 ; Ruddle and Hickey 2008).

D'après les évaluations actuelles, seules, les aires marines protégées contribueraient peu à la conservation de la biodiversité ou à la promotion des moyens d'existence, compte tenu des incidences croissantes en amont ou au niveau des bassins versants, des impacts mondiaux, de

l'exploitation abusive généralisée des ressources marines, de la croissance démographique et des pressions sociales. Ces menaces pourraient être mieux atténuées via des approches intégrées et globales, axées sur une gestion communautaire adaptative, et élargies grâce à des réseaux et des associations avec d'autres parties prenantes dans d'autres lieux et à d'autres échelles.

La meilleure façon d'aborder la gestion intégrée ou écosystémique est peut-être à nouveau via l'apprentissage par la pratique, fondé sur des méthodes participatives similaires simples et intuitives. En s'appuyant sur les institutions de gestion communautaire adaptative, en tant qu'éléments constitutifs de base d'une représentation à plus grande échelle, ces parties prenantes peuvent coordonner leur action et interagir avec des parties prenantes institutionnelles à plus grande échelle. Nombre des outils et méthodes participatifs de planification employés à l'échelon communautaire sont aussi applicables à cette échelle. L'objectif serait d'assurer une gestion active et tangible, plutôt que de parvenir à un accord technique exhaustif, mais au final inapplicable. Les expériences menées aux Îles Fidji et ailleurs laissent penser que cet objectif n'est pas irréaliste, à la condition qu'il s'appuie sur la culture locale (Tawake et al. 2007 ; Inglis et al. 1997 ; Thaman et al. 2005). Il y a ainsi plus de chances que les obligations internationales soient satisfaites, de façon plus durable et utile sur le plan local, étant donné que les approches communautaires donnent habituellement naissance aux modèles de zones de pêche interdite et/ou d'aires marines protégées qui sont les mieux respectés, et servent souvent de première étape vers un système plus large d'aires protégées ou de projets de conservation (Whittingham et al. 2003 ; Bell et al. 2006 ; World Bank 2006 ; Jenkins et al. 2007). Pour assurer une gestion intégrée et complète du littoral au travers d'une gestion communautaire adaptative, il faudra mettre au point des stratégies qui associent les questions autrefois dissociées de la conservation, des pêches et des moyens d'existence, et qui traitent certains domaines jusqu'alors partiellement négligés, mais pourtant essentiels.

8. Cadres institutionnels et juridiques

Dans les pays polynésiens, les pouvoirs publics ont souvent joué un rôle central dans la création d'aires marines sous gestion locale en se basant sur des cadres juridiques assez précis. En revanche, dans la plupart des pays mélanésiens, c'est la société civile qui a assumé essentiellement le rôle de promotion de ces aires gérées localement et de pérennisation du soutien qui leur est apporté.

Nombreux sont ceux qui s'accordent pour dire que les ONG n'ont pas à assurer un rôle pivot de soutien des aires marines, jugeant cette option inappropriée et peu viable à long terme. Et pourtant, les tentatives de renforcement des capacités des pouvoirs publics pour qu'ils puissent assumer ce rôle de soutien des réseaux ont donné des résultats mitigés. Bien que des progrès aient été enregistrés, de toute évidence, il est nécessaire d'investir sur le long terme et avec patience dans la formation du personnel et les priorités institutionnelles

⁹ Wilson (2007) met en garde contre l'intérêt propre des chercheurs qui peut fréquemment altérer leur aptitude à fixer des priorités.

des pouvoirs publics, notamment par le partage des dépenses de personnel et d'autres mesures de soutien. À l'avenir, il conviendra d'associer les pouvoirs publics à toute nouvelle initiative, de la phase de conception à la transmission du flambeau aux communautés.

Dans la plupart des pays, le sentiment qui prévaut est que le service des pêches est l'organisme le mieux placé pour assumer un rôle de chef de file. Une certaine confusion continue toutefois de régner dans d'autres pays. Les services des pêches semblent pouvoir tenir ce rôle, car les communautés s'intéressent principalement à leurs moyens d'existence ou aux pêcheries. En outre, ces services sont généralement mieux dotés en ressources et détachent un nombre assez élevé d'agents sur le terrain dans des antennes décentralisées (agents en poste dans les provinces, etc.), ce qui leur permet d'apporter aux communautés le soutien à long terme dont elles ont besoin.

Les services de l'environnement pourraient élargir leur rôle crucial au-delà du travail habituel de vulgarisation nécessaire pour appuyer les régimes de gestion locale des aires marines. Bien placés pour ce qui concerne l'accès aux connaissances spécialisées et éventuellement aux financements externes, ils pourraient faire un tour d'horizon des questions touchant plus largement à l'écosystème, y compris celles liées au respect d'obligations nationales découlant de l'élargissement du réseau d'aires marines sous gestion locale. Par ailleurs, un suivi sélectif de questions clés telles que les écosystèmes vulnérables et les espèces menacées pourrait enrichir la connaissance par une base factuelle et coordonner le travail communautaire et déboucher ainsi sur des bienfaits écologiques optimum. Certaines faiblesses particulières pourraient être mises en lumière, notamment les aires de reproduction des espèces menacées, et exiger des approches spécifiques de protection si ce n'est déjà fait dans le système de gestion locale des aires marines. En ce qui concerne les aires terrestres protégées, ou d'autres formes de gestion, il peut rester intéressant pour les agents du service de l'environnement d'aborder ces questions via les procédures de gestion communautaire adaptative en place pour les aires marines côtières sous gestion locale, si ces procédures sont applicables.

Il sera important de renforcer et d'adapter les cadres stratégiques et institutionnels nationaux et infranationaux pour appuyer la gestion intégrée du littoral/gestion écosystémique (fondée sur une gestion adaptative par les communautés) de sorte à bâtir une forte résistance face aux facteurs externes que sont notamment la croissance démographique, les pressions du marché, les changements climatiques et les impacts telluriques. Pour renforcer les capacités institutionnelles, les ONG et les bailleurs devront mettre en place des approches novatrices, mêlant structures institutionnelles inventives et taillées sur mesure, capables de s'adapter, ou trouver une solution hybride entre institutions traditionnelles et nationales. Des passerelles entre ces dernières et d'autres parties prenantes peuvent être érigées à l'aide des réseaux et circuits, dont des exemples bien ancrés existent aujourd'hui dans la région (Cinner et al. 2007 ; Cinner and Aswani 2007 ; Anderies et al. 2004 ; Ostrom 1990 ; Berkes 2004 ; Tawake et al. 2001 ; Tawake 2007). Ces réseaux ou circuits de

soutien se sont révélés utiles au développement de la gestion communautaire nationale aux Îles Fidji, ainsi qu'aux Îles Salomon et en Micronésie (aire marine sous gestion locale des Fidji, aire marine sous gestion locale des Îles Salomon, *Pacific Islands Marine Protected Areas Community (PIMPAC)* (Communauté des aires protégées de l'Océanie)), et permettent aux pouvoirs publics et à la société civile de nouer des partenariats efficaces.

Les mandats d'un certain nombre d'organismes se chevauchent (ex. : environnement, pêches et préparation/adaptation aux catastrophes naturelles), et ces derniers pourraient se mettre en contact avec les communautés dans le cadre d'une approche de gestion intégrée communautaire adaptative, pour réduire les coûts et garantir une certaine harmonisation des procédures. Il serait important d'étudier des façons d'encourager ou du moins d'appuyer l'adoption d'approches interdisciplinaires et transsectorielles dans le contexte de cadres juridiques appropriés et suffisamment souples.

Les pays mélanésiens continuent de travailler sur la question du soutien ou de la légitimation juridique des méthodes de gestion locale des aires marines. Ce soutien n'est pas encore indispensable, mais sera de plus en plus important à mesure que de nouveaux sites seront créés, et plus particulièrement si les services publics reprennent officiellement à leur compte l'application de ces régimes de gestion.

Il est essentiel que la législation relative à ces régimes n'entrave pas leur application par les communautés. C'est ce qui se produit déjà et freine les initiatives des communautés, puisqu'elles se voient contraintes de demander une assistance extérieure pour remplir leurs obligations. Ces obligations devraient être aussi simples que possible, et de préférence compatibles avec les produits et procédures que les communautés élaborent d'ores et déjà dans le cadre d'exercices de planification. En outre, l'exécution de ces obligations ne devrait pas dépendre de l'adoption de nouvelles réglementations ou lois par le pouvoir central, qui constitueraient une nouvelle contrainte échappant au contrôle des communautés. Certains éléments pourraient figurer dans la législation relative aux régimes de gestion locale :

- Obligation de mettre en place un plan de gestion simple, portant sur des points clés convenus, tels que les principales ressources, les grands problèmes et les solutions approuvées par les communautés. Ce plan doit être adapté à la communauté qui l'emploie (tableau à feuilles, tableaux explicatifs et longueur limitée à quelques pages) ;
- Éléments prouvant que des critères minimum ont été respectés pour l'élaboration du plan (participation des interlocuteurs concernés, de la communauté dans son ensemble et durée), son contenu (structure, objectifs, compréhensible), son contexte (lois déjà en vigueur, questions écologiques, ensemble de la zone côtière, questions nationales ou écosystémiques) ; et
- Obligation que le plan communautaire soit et reste inscrit dans un registre ou une base de données nationale, le maintien de son statut juridique étant soumis à la présentation d'éléments prouvant que

la communauté procède à un examen du plan régulièrement (par exemple, tous les trois ans).

9. *Respect des obligations internationales*

Plusieurs problèmes se posent lorsque l'on tente d'évaluer dans quelle mesure les pays insulaires océaniques se sont acquittés des obligations qui leur incombent aux termes de la Convention sur la diversité biologique (CDB), de l'Accord de Durban et de son Plan d'action, à savoir « au moins 10 % de chacune des régions écologiques [marines et côtières] de la planète effectivement conservées » ou au moins 20-30 % de chaque habitat marin constitués en aires strictement protégées (cf. Benzaken et al. 2007 ; Spalding et al. 2008 ; Wood et al. 2008). Les avis divergent sur l'étendue des zones marines ou côtières à laquelle se réfèrent ces engagements, peut-être du fait de l'absence d'ensembles de données de base complets sur les aires marines nationales (sauf dans le cas des zones économiques exclusives et des zones de récifs coralliens).

Si les Territoires dépendants et les États associés tiennent des registres assez fiables de leurs aires marines protégées, ce n'est pas le cas des États indépendants. La plupart des pays ne tiennent pas à jour une liste nationale et s'appuient sur les données transmises à la base de données mondiale sur les aires protégées. Les données transmises semblent de qualité extrêmement variable, avec des chiffres généralement en-deçà de la réalité pour les aires conservées par les communautés, mais, et c'est beaucoup plus inquiétant, des chiffres largement gonflés pour la couverture des aires marines sous gestion locale en raison de l'inclusion de sites inactifs ou inappropriés, en particulier aux Tonga, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Îles Salomon.

On peut aussi se demander dans quelle mesure les zones placées sous un régime de gestion plus global et les zones de pêche interdite ou taboues équivalent aux notions de « conservation effective » et de « protection stricte » que l'on retrouve dans les textes de ces conventions. Cette interrogation devrait probablement faire l'objet d'un débat politique de haut niveau, inscrit dans le plus vaste programme national de développement, de même que la question de savoir par quels mécanismes et critères les terres et le domaine maritime, qui, de façon plus globale, relèvent d'un régime de propriété coutumière, pourraient être considérés comme des aires conservées par les communautés.

Il se peut que les Îles Fidji soient le seul pays indépendant où l'application d'une forme de gestion des zones littorales ou des habitats récifaux soit déjà bien avancée. Les cibles que doivent atteindre les autres pays indépendants semblent encore très inaccessibles.

Compte tenu des autres engagements nationaux et internationaux qu'ont contractés ces pays en faveur de l'atténuation de la pauvreté et du développement durable, il est peut-être indiqué d'examiner de quelle façon la gestion des ressources marines peut être assurée à large échelle, comme c'est le cas aux Îles Fidji (et dans une moindre mesure, au Samoa). Pour ce faire, procéder au coup par coup et adopter une approche individuelle pour chaque aire marine protégée seraient probablement

impossibles et peu bénéfiques à l'échelon national par rapport à d'autres approches.

10. *Implications financières de l'expansion des réseaux d'aires marines sous gestion locale*

La façon la plus rentable d'atteindre les objectifs et cibles associés à la sécurité alimentaire, à l'atténuation de la pauvreté et à la conservation dans les pays du Pacifique Sud consisterait à intégrer les aires marines sous gestion locale dans les stratégies nationales de gestion des ressources. Ces stratégies portent sur la gestion des pêcheries littorales, la stratégie de gestion intégrée du littoral, la préparation aux catastrophes naturelles, la biodiversité et les espèces menacées, ainsi que l'adaptation aux effets des changements climatiques. Pour qu'un tel modèle de gestion des ressources intégrant les aires marines sous gestion locale soit possible en Mélanésie, plusieurs critères clés doivent être respectés : 1) les régimes de gestion locale doivent être conçus de telle façon qu'ils puissent être pleinement intégrés aux fonctions des pouvoirs publics à moyen terme ; 2) ils doivent être décentralisés en aires de gestion fonctionnelles sur le plan logistique (provinces ou autre décentralisation similaire) ; 3) ils doivent être extrêmement rentables et pouvoir être financés durablement ; et 4) ils doivent reposer sur une approche par étape ou cumulative, permettant de maximiser les effets de retombée ou effets boule de neige.

11. *Institutionnalisation du soutien des pouvoirs publics aux réseaux nationaux d'aires marines sous gestion locale*

Les pouvoirs publics sont, à différents niveaux de décision, les mieux placés pour offrir les services essentiels et pérennes nécessaires à la création des régimes de gestion locale des aires marines et à leur entretien. Il est logique que le service des pêches assume un rôle de chef de file, étant donné qu'il possède les plus importants effectifs (à l'échelon national et dans les provinces) et les plus gros moyens pour prendre en charge les principaux éléments qui motivent la création de la plupart de ces régimes de gestion, sachant que la plupart des communautés font de la gestion des pêcheries leur première priorité. Il est sage d'allier conservation de la biodiversité et gestion des ressources marines en fonction d'intérêts économiques, et les services de l'environnement sont bien placés pour s'assurer que les questions écosystémiques, les écosystèmes vulnérables et les espèces menacées sont bien pris en considération, et pour assurer un suivi indispensable. Ils peuvent également s'atteler à des questions liées à l'adaptation aux effets des changements climatiques.

Les investissements les plus pragmatiques qui ont le plus de chances d'avoir des effets à long terme concernent le renforcement des capacités des organismes publics de sorte qu'ils soient en mesure de fournir le soutien à long terme mentionné plus haut et, élément tout aussi important, de s'assurer des budgets récurrents à cette fin. Si l'un des objectifs finaux est de s'assurer que les pouvoirs publics incluent dans leurs priorités l'adoption de budgets consacrés à la gestion des ressources marines, il peut être vital de mettre en place une forme de mécanisme conditionnel de fonds d'affectation

spéciale pour éviter que des budgets de fonctionnement essentiels ne soient réalloués.

Dans la plupart des pays, les pouvoirs publics ont soit mis sur pied des équipes compétentes pour appuyer la gestion communautaire du littoral, soit envisagent sérieusement de le faire. Le manque de volonté politique et de capacités reste un obstacle majeur. Toutefois, les mesures d'incitation proposées dans les engagements internationaux et les grands mécanismes de financement pourraient peser sur la volonté des politiques, tandis que l'expérience des Îles Fidji et d'autres pays semble indiquer qu'avec le temps et l'engagement des ONG, il est possible de transférer les capacités nécessaires aux interlocuteurs des institutions publiques. Le cas des Îles Fidji et, plus récemment, des Îles Salomon, donne à penser que lorsqu'un engagement institutionnel de haut niveau existe, des liens de partenariat entre les pouvoirs publics et les ONG peuvent être noués et seront d'ailleurs capitaux.¹⁰

12. Décentralisation du soutien apporté à la gestion locale

Tous les pays adoptent des approches groupées ou décentralisées de la mise en place des régimes de gestion locale des aires marines et de leurs mécanismes de soutien. Au-delà des fonctions écologiques de ces réseaux, ce type d'approches présente de considérables avantages logistiques et financiers. Le temps de travail et les transports des agents représentent la plus grande partie des coûts. En effet, il faut du temps et des moyens pour servir les sites gérés par les communautés depuis la capitale et parfois même depuis les chefs-lieux de province. Il sera important de bien définir la notion d'unités de gestion optimale, les critères de définition devant mettre en balance les facteurs logistiques, administratifs, sociaux et culturels, qui permettront une application plus aisée s'ils sont choisis avec soin. Ces unités peuvent correspondre à des provinces ou les îles à Vanuatu et aux Îles Salomon, et à des districts ou certaines provinces en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ce type de considérations pratiques, notamment l'existence d'un bureau provincial opérationnel du service des pêches, peut devenir un facteur déterminant. La décentralisation comporte des difficultés en termes de coordination et de renforcement des capacités, de sorte que le rôle des réseaux sociaux peut avoir une importance cruciale. Il se peut que les ONG doivent envisager de détacher certains de leurs agents dans les bureaux de terrain de l'État.

13. Amélioration de l'efficacité et des financements durables

Comme indiqué plus haut, les pays mélanésiens se heurtent à de graves problèmes de développement et leurs moyens financiers sont réduits à leur plus simple expression. Les services nationaux de l'environnement et des pêches ont des budgets extrêmement bas par rapport à l'étendue des zones et des difficultés qu'ils doivent traiter. Pour qu'à l'échelon national, des crédits budgétaires soient systématiquement consacrés aux

régimes de gestion locale des aires marines, il faut que leur rapport coût-efficacité soit manifestement avantageux. Le principe fondamental du « financement durable » consiste sans doute à s'assurer que les demandes de financement présentent le meilleur rapport coût-efficacité. Un nombre très limité, voire nul, de projets pilotes comporte une référence explicite à la recherche de solutions rentables et nombre d'entre eux ont bénéficié de financements excessifs injustifiables.

14. Application progressive

Les grands projets nationaux et régionaux poursuivent de grandes ambitions bien connues et ont la triste réputation de gaspiller des ressources. De surcroît, il faudrait engager des sommes astronomiques pour assurer un engagement direct avec chaque communauté côtière de Mélanésie. En conséquence, pour des raisons de coût et de réalisme, il serait probablement préférable d'adopter une approche progressive visant à la fois à multiplier les conditions favorables à une gestion communautaire et à mettre en place des capacités publiques décentralisées, en suivant les exemples réussis de réseaux de grande échelle d'aires marines sous gestion locale.

Bibliographie

- Aitaro J. L., Alik L., Bakineti R., Fakaosi S., Leolahi S., Lovai N., Mesia P., Nimoho L., Paniani M., Raea T., Saloa K., Singh S., Tafleichig A. 2007. Lessons for Pacific Island environmental initiatives: Experiences from International Waters Project National Coordinators. IWP – Pacific Technical Report 44. Apia, Samoa: Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme.
- Anderies J.M., Janssen M.A. and Ostrom E. 2004. A framework to analyze the robustness of social-ecological systems from an institutional perspective. *Ecology and Society* 9(1):18.
- Baines G., Duguman J. and Johnston P. 2006. Evaluation of Milne Bay Community-based Marine and Coastal and Marine Conservation Project, PNG/01/G31 Interim Evaluation of Phase 1, July 2006 (unpublished).
- Baines G., Hunnam P., Rivers M.J. and Watson B. 2002. South Pacific Biodiversity Conservation Programme (SPBCP) Terminal Evaluation Mission Final Report to UNDP. Unpublished terminal evaluation on Project RAS/91/G31/E/1G/99.
- Bell J.D., Ratner B.D., Stobutzki I. and Oliver J. 2006. Addressing the coral reef crisis in developing countries. *Ocean and Coastal Management* 49(12):976–985.
- Benzaken D., Miller-Taei S. and Wood L. 2007. Status of policy and target development and implementation for marine protected areas/marine managed areas in the Pacific Islands Region — A preliminary assessment and future directions. Apia, Samoa: Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme.
- Berkes F. 2004. Rethinking community-based conservation. *Conservation Biology* 18:621–630.
- Cinner J.E. and Aswani S. 2007. Integrating customary management into marine conservation. *Biological Conservation* 140(3–4):201–216.

¹⁰. Dans ces deux pays, les réseaux nationaux d'aires marines sous gestion locale, emmenés au départ par les ONG, sont désormais coordonnés par leurs services des pêches respectifs et les pouvoirs publics sont en train d'adopter des politiques nationales pour traduire ce partenariat.

- Cinner J., Sutton S. and Bond T. 2007. Socioeconomic thresholds that affect use of customary fisheries management tools. *Conservation Biology*: online early articles.
- Foale S. J. and Manele B. 2004. Social and political barriers to the use of marine protected areas for conservation and fishery management in Melanesia. *Asia Pacific Viewpoint* 45(3):373–386.
- Govan H. 2008. Overview: Reclaiming “Protected Areas” as a livelihood tool for Pacific Island people. p. 1–5. In: Cohen P., Valemei A.D. and Govan H. 2008. Annotated bibliography on socioeconomic and ecological impacts of Marine Protected Areas in Pacific Island countries. *WorldFish Bibliography* No. 1870. Penang: The WorldFish Center.
- Govan H., Aalbersberg W., Tawake A. and Parks J. 2008a. Locally-managed marine areas: A guide to supporting community-based adaptive management. *The Locally-Managed Marine Area Network*. (<http://www.lmmanetwork.org>)
- Govan H., Tawake A., Comley J. and Vave R. 2008b. Fiji biological monitoring update and proposed next steps. *Locally Managed Marine Area Network*. USP-IAS internal document, 20 June 2008.
- Govan H. (ed) 2009. Status and potential of locally-managed marine areas in the South Pacific: Meeting nature conservation and sustainable livelihood targets through wide-spread implementation of LMMAs (sponsored by SPREP/WWF/WorldFish-Reefbase/CRISP). Retrieved from: http://www.sprep.org/att/publication/000646_LMMA_report.pdf
- Govan H., Tawake A., Tabunakawai K., George S., Alefaio S., Troniak S., Maltali T., Tafea H., Walton H., Bartlett C., Jenkins A. in press. Community conserved areas: A review of status and needs in Melanesia and Polynesia. *ICCA regional review for CENESTA/TILCEPA/TGER /IUCN/ GEF-SGP*. Gland: IUCN. Available at: http://www.iucn.org/about/union/commissions/ceesp/topics/governance/icca/regional_reviews/
- Halpern B.S. and Warner R.R. 2003. Matching marine reserve design to reserve objectives. *Proceedings of the Royal Society of London, Series B*, 270:1871–1878.
- Hickey F.R. 2006. Gestion traditionnelle des ressources marines à Vanuatu: reconnaître, appuyer et renforcer les systèmes autochtones de gestion des ressources. *Ressources marines et traditions, Bulletin de la CPS* n° 20:11–23.
- Hickey F.R. 2008. Pêche côtière de développement humain à Vanuatu et dans d’autres régions de Mélanésie. *Ressources marines et traditions, Bulletin d’information de la CPS* 24:9–24.
- Huber M. and McGregor K. 2002. A synopsis of information relating to marine protected areas. *IWP Technical Report 2002/01*. The International Waters Programme, Apia, Samoa: Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme.
- Inglis A., Govan H. and Guy S. 1997. Local voices to the surface: Participatory coastal zone management in the Solway Firth. *PLA Notes* 30.
- IUCN-WCPA. 2008. Establishing Marine Protected Area Networks—Making it happen. Washington, D.C.: IUCN-WCPA, National Oceanic and Atmospheric Administration and The Nature Conservancy.
- Jenkins A.P., Jenkins C.L. and Reynolds J.B. 2007. Successes and challenges of managing coral reefs in Papua New Guinea through locally managed marine areas. *Alternate Visions LLC*. Accessed: 10 June 2008 from <http://www.alternatevisions.org>.
- Johannes R.E. 1998. The case for data-less marine resource management: examples from tropical nearshore finfisheries. *Trends in Ecology and Evolution* 13(6):243–246.
- LMMA (Locally Managed Marine Area network), Annual Report. 2007. Available at: (www.lmmanetwork.org)
- Munro J.L. and Fakahau S.T. 1992. Management of coastal fishery resources. *Pacific Islands, report 92/68*. Honiara, Solomon Islands: Forum Fisheries Agency.
- Ostrom E. 1990. *Governing the commons. The evolution of institutions for collective action*. New York: Cambridge University Press.
- Spalding M.D., Fish L. and Wood L.J. 2008. Toward representative protection of the world’s coasts and oceans — Progress, gaps, and opportunities. *Conservation Letters* 1:217–226.
- Rowe A. 2007. Review of the LMMA network. Draft final report. Unpublished. Available at: wendy@lmmanetwork.org
- Ruddle K. and Hickey F.R. 2008. Accounting for the mismanagement of tropical nearshore fisheries. *Environment, Development and Sustainability* 10(5):565–589.
- Tawake A., Parks J., Radidedike P., Aalbersberg W., Vuki V. and Salafsky N. 2001. Harvesting data and clams. *Conservation Biology in Practice* 2(4):32–35.
- Tawake A. 2007. Scaling-up networks of locally managed marine areas (LMMAs) to island wide ecosystem management while decentralising the effort of Fiji LMMA network and its implementation from national to provincial levels. A Kadavu Yaubula Management Support Team (KYMST) case study draft unpublished. Available from the author at: alifereti.tawake@jcu.edu.au
- Thaman B., Robadue D. and Ricci G. 2005. Strengthening a nested system of coastal management in Fiji: Progress and lessons learned towards integrated coastal management on the coral coast and their implications for national policy. A joint project between the Government of Fiji, Institute of Applied Sciences, University of the South Pacific and Coastal Resources Center, University of Rhode Island. unpublished report.
- Whittingham E., Campbell J. and Townsley P. 2003. Poverty and reefs: A global overview, DFID–IMM–IOC/UNESCO. Paris: UNESCO.
- Wilson J. 2007. Scale and costs of fishery conservation. *International Journal of the Commons* 1(1):29–41.
- Wood L., Fish L., Laughren J., Pauly D. 2008. Assessing progress towards global marine protection targets: Shortfalls in information and action. *Oryx* 42:340–351.
- World Bank 2000. *Voices from the village: A comparative study of coastal resource management in the Pacific Islands*. Discussion Paper No. 9, Papua New Guinea and Pacific Islands Country Management Unit, East Asia and Pacific Region. Washington, D.C.: The World Bank.
- World Bank 2006. *Scaling up marine management: The role of marine protected areas*. Report #36635-GLB. Washington, D.C.: The World Bank.

Collection d'ouvrages de Robert E. Johannes détenue par le SIRMIP (Système d'information sur les ressources marines des îles du Pacifique)

Maria Kalenchits¹ et Patricia Kailola

Robert E. Johannes (1936–2002) a consacré une grande partie de sa carrière à ses recherches sur les communautés du Pacifique et du Sud-est asiatique. Ses ouvrages et documents personnels ont été donnés à l'Université du Pacifique Sud après sa mort et sont désormais intégrés à la collection du SIRMIP, détenue à la bibliothèque de l'Université (campus inférieur). Ces ouvrages et exemplaires de revues ont déjà été traités par la bibliothèque du SIRMIP (avec le généreux concours du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique) et peuvent être consultés par le public à partir du catalogue de la bibliothèque.

Néanmoins, la riche sous-collection de littérature grise de Johannes (cartes, courriers, notes de terrain, articles non publiés, articles originaux et rapports) reste en attente de traitement (archivage et numérisation). Cette sous-collection est entreposée temporairement dans dix meubles classeurs à quatre tiroirs, mais elle doit être organisée et traitée selon les normes d'archivage appropriées. Cette importante source de patrimoine scientifique et de savoirs traditionnels pourra ensuite être consultée dans sa totalité en libre accès. Le traitement de la littérature grise débutera en 2009. La numérisation des principaux documents de cette collection en ouvrira l'accès notamment à la communauté mondiale des anthropologues des pêches et du milieu marin, ce qui inspirera, nous l'espérons, à la fois du respect pour les savoirs traditionnels sur les ressources du Pacifique et l'envie de pérenniser les ressources marines de la région.

Le côté unique des archives de Johannes a été confirmé par le directeur archiviste du *Pacific Manuscripts Bureau*, M. Ewan Maidment, qui a visité le SIRMIP en février 2008. Les professeurs du Programme d'études

océanographiques de l'Université du Pacifique Sud ont aussi souligné sa valeur, bien que le caractère unique des réimpressions et des documents publiés au préalable et partiellement doit encore être évalué étant donné que nombre d'entre eux contiennent des notes personnelles et des corrections de la main de Johannes. Le traitement des archives consiste à classer et à identifier les ressources originales uniques.

Toutefois, faute de moyens humains et financiers, l'Université a dû retarder l'organisation et la numérisation des documents destinés à créer un référentiel numérique qui sera consultable sur le site Web de la bibliothèque de l'Université. Malheureusement, nous n'avons pas encore pu trouver un bailleur qui financerait à la fois les dépenses liées au personnel technique chargé de la numérisation des supports et au poste de conseiller scientifique. Ce concours financier devrait également couvrir les frais d'un cours de formation d'une semaine aux techniques et aux procédures d'archivage pour le personnel de la bibliothèque qui participe au projet. (Le cours pourrait être dispensé par l'archiviste du *Pacific Manuscripts Bureau*.)

Les Océaniens et un grand nombre d'autres personnes sont depuis longtemps fortement influencés par les ouvrages publiés et les conférences de Robert Johannes. Il se peut qu'un champ de savoirs tout aussi important se cache dans ses archives. Toutefois, ce secret restera enfoui si ces archives ne sont pas étudiées, accessibles et documentées. La recherche du savoir et le respect du patrimoine légué par un pionnier motivent notre demande urgente de financement afin que les documents de Robert Johannes puissent être enfin traités.

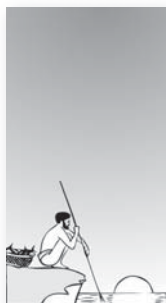
1 Coordonnatrice du SIRMIP.

Le SIRMIP est un projet entrepris conjointement par 5 organisations internationales qui s'occupent de la mise en valeur des ressources halieutiques et marines en Océanie. Sa mise en oeuvre est assurée par le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), l'Agence des pêches du Forum du Pacifique (FFA), l'Université du Pacifique Sud, la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC) et le Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Ce bulletin est produit par la CPS dans le cadre de ses engagements envers le SIRMIP. Ce projet vise à mettre l'information sur



Système d'Information sur les Ressources
Marines des Îles du Pacifique

les ressources marines à la portée des utilisateurs de la région, afin d'aider à rationaliser la mise en valeur et la gestion. Parmi les activités entreprises dans le cadre du SIRMIP, citons la collecte, le catalogage et l'archivage des documents techniques, spécialement des documents à usage interne non publiés ; l'évaluation, la remise en forme et la diffusion d'information, la réalisation de recherches documentaires, un service de questions-réponses et de soutien bibliographique, et l'aide à l'élaboration de fonds documentaires et de bases de données sur les ressources marines nationales.



Nouvelles publications

Learning and knowing in indigenous societies today **(L'apprentissage et les savoirs dans les sociétés autochtones d'aujourd'hui)**

UNESCO, 2009, *Learning and knowing in indigenous societies today*. Compilé et révisé par P. Bates, M. Chiba, S. Kube & D. Nakashima, UNESCO: Paris, 128 pp.

De nombreuses communautés autochtones à travers le monde s'inquiètent sérieusement du risque de perdre leurs savoirs spécifiques sur la nature. L'éducation, prise dans un contexte occidental, occupe un rôle pivot dans ce processus de disparition. Elle est décrite par beaucoup à la fois comme la raison majeure du déclin des savoirs autochtones, mais aussi comme un remède potentiel à leur disparition. Des efforts louables sont déployés pour mieux harmoniser le curriculum éducatif avec les réalités autochtones, ainsi que pour incorporer les contenus des savoirs et langues autochtones dans le curriculum scolaire. Mais l'équilibre entre ces deux formes distinctes d'apprentissage reste délicat à trouver. Ce sont ces questions et la manière de les aborder qui sont explorées dans la publication de l'UNESCO intitulée «*Learning and Knowing in Indigenous Societies Today*» (L'apprentissage et les savoirs dans les sociétés autochtones d'aujourd'hui).

L'ouvrage est divisé en trois sections. La première aborde le lien entre savoirs autochtones et langues autochtones et explore les opportunités offertes par cette interconnexion pour comprendre et empêcher leur disparition. La deuxième section examine comment lutter contre la perte des savoirs autochtones causée par des programmes scolaires inadaptés et propose d'intégrer les savoirs et langues autochtones dans le curriculum éducatif. La troisième section explore le besoin de revitaliser les formes d'apprentissage autochtones qui ont généralement lieu en dehors des salles de classe, ainsi que la manière dont ils pourraient être appliqués dans un contexte moderne.

Pour commander un exemplaire, écrire à links@unesco.org
Téléchargez la publication complète [PDF: 7.5Mb] : unesdoc.unesco.org/images/0018/001807/180754e.pdf

The van chai of Vietnam: Managing nearshore fisheries and fishing communities **(Le système van chai au Viêt-nam: gestion des pêcheries côtières et communautés de pêcheurs)**

par Kenneth Ruddle et Tuong Phi Lai

Il existe aux quatre coins du monde, dans les pêcheries littorales artisanales, des systèmes de gestion communautaire des ressources marines de style non occidental qui ont résisté à l'épreuve du temps. Au Viêt-nam, le système *van chai*, vieux de plus de trois cents ans, en est un remarquable exemple.

Le *van chai* est un système communautaire de gestion des pêcheries enraciné dans des croyances spirituelles. Il repose sur de grands principes, dont la vénération de divinités et d'ancêtres, alliée aux obligations sacrées liées à l'entraide au sein de la communauté. Au cœur du système se trouve la vénération des « baleines » (utilisé comme terme générique pour désigner les cétacés) et des ancêtres de la communauté érigés au rang de divinités. Reposant sur ce pilier sacré, le *van chai* représente une institution complète de gestion qui traite simultanément plusieurs questions fondamentales et étroitement liées de gestion des ressources et de la communauté. Au nombre de ces questions figurent : 1) l'entraide entre pêcheurs ; 2) la réglementation du comportement, des droits et des obligations des acteurs de la pêche ; 3) la

réglementation de l'utilisation des captures et le partage des bénéfices ; et 4) la réglementation des opérations de pêche au travers de règles édictées par la communauté locale au sujet des principaux types d'engin de pêche autorisés, de la saison de pêche pour chacun d'entre eux, du règlement des litiges relatifs à la pêche et de l'imposition de sanctions.

Ce n'est qu'assez récemment qu'il a été reconnu que ces systèmes préexistants fondés sur les droits peuvent apporter des solutions de gestion des pêcheries modernes qui pourraient avoir leur importance. En effet, tous les auteurs qui ont contribué à ce volume soulignent l'important rôle que jouera le *van chai* autochtone à l'avenir pour jeter les bases de l'organisation d'une gestion locale viable des pêcheries littorales et des communautés de pêcheurs du Viêt-nam. Un tel système, reposant sur les racines culturelles vietnamiennes, serait plus facilement accepté sur le plan politique et plus satisfaisant sur le plan culturel qu'un système construit de toutes pièces à partir des concepts importés abstraits et non éprouvés dont on fait actuellement la promotion.

Les auteurs de ce volume ont organisé une séance spéciale sur les études qu'ont menées les chercheurs vietnamiens sur le *van chai*. Cette séance était au programme d'IIFET 2008, la Conférence de l'Institut international de l'économie et du commerce des ressources halieutiques (IIFET), qui s'est tenue à l'Université de Nha Trang, du 22 au 25 juillet 2008. Les premières moutures de certains chapitres proposés dans ce volume ont été présentées lors de cette manifestation. Ce volume comprend sept chapitres : 1) L'importance des systèmes préexistants de gestion locale et leur contexte au Viêt-nam (Kenneth Ruddle et Tuong Phi Lai) ; 2) Le *van chai* et son rôle dans l'administration hiérarchique des pêcheries au Viêt-nam (Ha Xuan Thong et Nguyen Duy Thieu) ; 3) Le rôle des villages de pêche flottants dans la vie sociale des pêcheurs de la région du sud et du centre (Nguyen Duy Thieu) ; 4) Le *van chai* et le développement et la gestion des villages de pêcheurs dans la province de Binh Thuan (Kenneth Ruddle et Luong Thanh Son) ; 5) Le *van chai* à Thua Thien Hue : entre traditions et défis présents et futurs (Nguyen Quang Vinh Binh) ; 6) La place des baleines dans la vie spirituelle des pêcheurs des villages côtiers de la province de Binh Dinh (Tran Van Vinh) ; et 7) Analyse comparative de la gestion des pêches au travers du *van chai* déjà en place et des coopératives contemporaines (Le Tieu La et Tuong Phi Lai).

Publiées pour la première fois, cinquante-cinq photographies en couleur occupant chacune une demi-page illustrent avec richesse ce volume.

xii + 97 pages A4 ; 55 photographies ; 5 figures ; 8 tableaux.

ISBN: 978-0-9795459-6-2 0-9795459-6-X (version à télécharger : <http://www.intresmanins.com/publications/Vietnam.html>) ; 978-0-9795459-7-9 0-9795459-7-8 (version cédérom) ; 978-0-9795459-8-6 0-9795459-8-6 (version papier).

Veuillez noter que la version papier est vendue non reliée. En effet, l'impression de l'ouvrage se fait sur demande et cette formule permet à l'acheteur de choisir sa reliure (reliure carton, reliure à spirale/anreaux, etc.)

© Copyright Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, 2010

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Cellule information halieutique
B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 262000; Télécopieur : +687 263818; Courriel : cfpinfo@spc.int
Site Internet : <http://www.spc.int/coastfish/Indexf/index.html>